

DU 25 AU 27 NOVEMBRE
À ORAN

**Salon
international
des énergies
renouvelables**

P 4

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Dimanche 24 novembre 2024 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6302 - 21^e année

LORS D'UNE SORTIE
NOCTURNE À ALGER

**M^{me} Mouloudji
exige une prise
en charge
continue
des sans-abri**

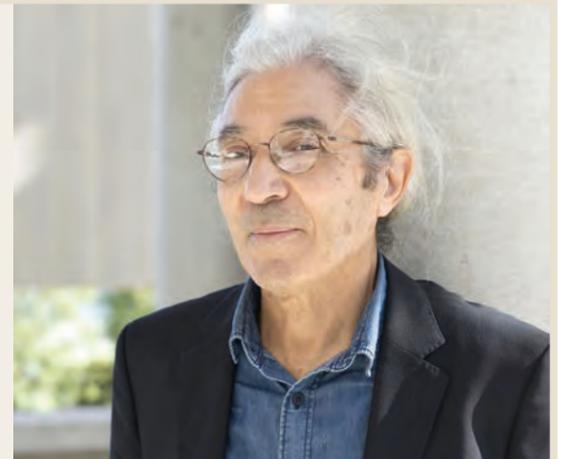
P 24

**LA FRANCE DES LIBERTÉS À GÉOMÉTRIE VARIABLE
S'EST LIGUÉE POUR DÉFENDRE SANSAL**

L'Algérie souveraine dérange !

*Toutes les droites se sont liguées pour défendre un basané qui a fait
l'ultime trahison à ses origines ...*

LIRE EN PAGE 2



**LES REPRÉSENTANTS DU PNR À ALGER
PLAIDENT POUR LA RESTAURATION DE LA
RÉPUBLIQUE D'ABDELKRIM AL-KHATTABI**

« Le Rif n'a jamais été une partie du Maroc »

*Le Rif, dont la République a été le premier État indépendant en Afrique du
Nord, est, tout comme le Sahara occidental aujourd'hui, un territoire occupé par
le Maroc.*

LIRE EN PAGE 3



Ph : Mourad Sid

**CONFORTÉ PAR LE VETO
AMÉRICAIN AU CONSEIL
DE SÉCURITÉ**



**L'occupant
sioniste
multiplie ses
crimes à Ghaza**

P 5

**CHAMPIONNAT
DE LIGUE 1 MOBILIS**

**Hausse
vertigineuse
de la masse
salariale
des clubs**

P 11

**HIPPODROME
GUIRRI AÏSSA - BARIKA,
CET APRÈS-MIDI À 15H30**

**Le grand
retour de
Justify**

P 21

La 2^e « dernière colonie » en Afrique

Théoriquement, l'organisation des Nations unies compte dans ses tiroirs une vingtaine de dossiers de territoires classés non autonomes et qui, donc, ouvrent le droit à l'autodétermination. La liste exhaustive est consultable sur les sites de l'ONU. On pouvait y constater que la majorité des territoires désignés sont des archipels dispatchés un peu partout dans les océans atlantique et pacifique. Les peuples de ces territoires aspirent à l'indépendance et luttent, chacun par ses moyens, pour atteindre cet objectif. Ce sont des causes justes, pour n'en rappeler les exceptionnelles questions palestinienne et sahraouie, au profit desquelles l'Algérie se bat. Chez nous, en Afrique, il y a le Sahara occidental appelé commu-

nément la dernière colonie dans le continent qu'il faut libérer du joug marocain. Mais, les forces coloniales d'hier que les entités néocoloniales ont relayé aujourd'hui tentent d'effacer d'un trait leur passé sombre. Pour ce faire, ils mettent en œuvre une véritable entreprise de révisionnisme de l'histoire de la colonisation. Surtout pour le cas de l'Afrique dont les peuples ont fini par prendre leur destin en main en décidant de recouvrer pleinement leurs souverainetés. Ainsi, on aborde la question de décolonisation selon les réalités historiques, il y a un territoire, pour ne pas dire une République, qui sort du lot. Il s'agit de l'Etat- le premier à s'être vu jour en Afrique du Nord- du Rif fondé par son leader et charismatique Abdelkrim

el-Khattabi. Mais, le rêve du peuple rifain n'a pas fait long feu. Entre 1921 et 1926-1927, la période qui a consacré le toute jeune République, le Rif a été déchiré par une guerre dont il n'a pas été l'instigateur. Sous le règne de sultan Moulay Youssef, le Maroc s'est rangé du côté des puissances coloniales, espagnole et française à savoir. Une trahison du voisin rifain, dont le peuple était réprimé dans le sang et sa république tombée aux mains d'une armée de quelque 400.000 mercenaires. Cette séquence douloureuse de l'histoire de notre continent a été rappelée, hier, par les représentants du Rif dont le mouvement de libération a élu domicile à Alger depuis mars dernier. Aujourd'hui, les militants du Rif, perpétuent le combat d'Abdelkrim El Khattabi et revendiquent la restauration de leur République. In fine, une colonie marocaine en cache bien une autre.

Farid Guellil

L'ÉDITO

LA FRANCE DES LIBERTÉS À GÉOMÉTRIE VARIABLE S'EST LIGUÉE POUR DÉFENDRE BOUALEM SANSAL

L'Algérie souveraine dérange !

Décidément la France de Macron semble marcher sur la tête. Toutes ses droites, qui font de la guerre contre le maghrébin, le français qui n'a pas de sang bleu, un sacerdoce, se sont liguées pour défendre un basané qui a fait l'ultime trahison à ses origines pour rentrer dans les bonnes grâces de Marianne.

Du jamais vu, Marine Le Pen, Zemmour, Mohamed Sifaoui, Xavier Driencourt, Valérie Pécresse, Jack Lang, Nicolas Dupont Aignan, ont tous ouvert leur clapet pour défendre Boualem Sansal. Même Tahar Bendjelloun, le bouffon de M6, celui qui reste muet devant les crimes de son maître M6, et qui a dépassé le stade de la prosternation, de la génuflexion et du baise-main pour avouer sa foi en son roitelet et l'ordre sioniste, s'est mis lui aussi de la partie.

Au nom de quel principe, ces forces rétrogrades et de la régression sont sorties de leur tanière pour crier leur soutien à Sansal. Au nom de la liberté de penser, d'expression, de la défense des droits de l'Homme ?

Cela fait tordre de rire car Sansal n'a pas été arrêté pour ses idées mais pour avoir craché sur le sacrifice de plus d'un million et demi de martyrs, de milliers de moudjahidine et de tout un peuple en remettant en cause la souveraineté nationale. Il n'a jamais été inquiété quand il a ouvertement manifesté son soutien à Israël en effectuant un voyage à Tel Aviv. Il n'a jamais été inquiété quand il avait critiqué le pouvoir algérien qu'il avait accusé de tous les maux. Mais il a franchi une ligne rouge qui s'appelle la souveraineté et l'unité nationale.

Dans une dépêche, l'Aps indique que tout le bottin anti-algérien et accessoirement pro-



sioniste a fait front commun pour défendre un de ses missionnés. « L'agitation comique d'une partie de la classe politique et intellectuelle française sur le cas de Boualem Sansal est une preuve supplémentaire de l'existence d'un courant haineux contre l'Algérie. Un lobby qui ne rate pas une occasion pour remettre en cause la souveraineté algérienne », rappelle l'APS.

ILS SE SONT DÉMASQUÉS

«Eric Zemmour, Mohamed Sifaoui, Marine Le Pen, Xavier Driencourt, Valérie Pécresse, Jack Lang, Nicolas Dupont Aignan et Tahar Bendjelloun, son ami marocain qui récupère d'une sciatique à force de baise main à Mohamed VI sont tous montés au créneau pour défendre ce révisionniste qui s'est pris les pieds dans le tapis», note l'agence.

Il faut rappeler à ces messieurs de l'indignation à géométrie variable qu'ils sont restés insensibles aux cris de douleurs des enfants et des femmes de Ghaza et du sud du Liban. Il faut également rappeler à ces chantres de la liberté d'expression et de penser qu'ils sont restés muets comme des carpes quand la police française a interdit les manifestations de soutiens à la Palestine, ou quand elle a déclaré la guerre aux porteurs du drapeau palestinien

pourchassés dans les rues de Paris et des autres villes françaises. Il faut également leur rappeler leur silence criminel devant le traitement partial et discriminatoire par les médias français du drame palestinien. Ces messieurs de l'agitation, ces pantins qui ne ratent aucune occasion pour déverser leur fiel sur l'Algérie ne semblent pas avoir encore dépassé l'amertume de leur défaite et la perte d'un pays qu'ils considéraient comme leur chasse gardée, leur arrière-cour, leur garde-manger.

Ce lobby haineux a vécu une mauvaise semaine et il faut comprendre la tête de bois qu'il affiche. « D'abord, un de ses protégés, Kamel Daoud, a été pris la main dans le sac, exploitant les douleurs d'une victime du terrorisme en Algérie pour rafler "le Goncourt". Ensuite, leur ami génocidaire Netanyahu s'est vu délivrer un mandat d'arrêt international par la Cour pénale internationale (CPI). Enfin, l'autre écrivain de Gallimard, Sansal, s'est arrêté en plein délire révisionniste. Au passage, ce même Sansal avait été accusé par l'écrivain Wassini Laâredj de lui avoir volé son titre et la trame du Roman "2084 la fin du Monde », note l'Aps.

LA FRANCE N'A RIEN À EXIGER !

Le bâtard de la Marianne,

celui qui s'est vu naturalisé français et qui traîne sa gueule de nervi mal luné sur les plateaux de télévision, Eric Zemmour a poussé son outrecuidance jusqu'à préférer une injonction au gouvernement français, «la France doit exiger sa libération immédiate». Quel culot, une hyène édentée qui s'évertue à vouloir exhiber des crocs qu'elle a perdus.

Le président Macron qui revient d'un voyage bronzé du Brésil, où il avait traité les Haïtiens de "cons" comme l'avait fait avant lui un de ses prédécesseurs qui avait traité les maghrébins de racaille à nettoyer au karcher, s'est dit très préoccupé. « La France Macronito-Sioniste qui s'offusque de l'arrestation de Sansal à l'aéroport d'Alger, n'a toujours pas déclaré au monde si elle a la souveraineté nécessaire de pouvoir arrêter Benjamin Netanyahu, si jamais il se pointerait à l'aéroport Charles De Gaulle ! Puisque Paris parle de Droit et de Droits de l'Homme, se conformer au droit international dans le cas de Netanyahu serait déjà un bon début », note l'Aps. La France de Macron, qui avait confié la gestion sécuritaire du match des Bleus face à Israël au Shabak israélien, ne peut pas parler de souveraineté et ne peut pas parler de liberté puisqu'elle a

cédé ce qui lui restait de dignité et de souveraineté au CRIJF et ses mentors les sionistes. Elle ne peut pas également donner des leçons sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Son vécu est tellement souillé qu'il rebute même les français de souche, ceux qui ne sont pas les naturalisés par décret. « Le même Macron qui parle de "crimes contre l'Humanité" en Algérie concernant la colonisation française, qui admet la reconnaissance historique d'assassinat d'État dans le cas de Ali Boumendjel, Maurice Audin ou de Larbi Ben M'hidi, poussant la contrition jusqu'à envoyer son ambassadeur avec une gerbe de fleurs sur la tombe de notre martyr, prend la défense d'un négationniste, qui remet en cause l'existence, l'indépendance, l'Histoire, la souveraineté et les frontières de l'Algérie », rappelle l'agence Aps.

La France qui légifère à tour de bras sur les lois mémorielles, surtout quand il s'agit du révisionnisme anti-juif (Loi Gaysot), ne devrait-elle pas, plutôt, condamner Sansal pour sa tentative de nier l'existence même de la Nation algérienne. Ça serait un bon sujet d'étude et de négociation pour Benjamin Stora ! En définitive, à chaque poussée de fièvre anti-algérienne, Paris charge Alger de tous les maux alors que l'Algérie agit, toujours, selon le principe de cohérence. Accuser l'Algérie d'empêcher la liberté d'expression, alors que les Français détiennent toujours Pavel Durov, le fondateur de la messagerie Telegram, plateforme mondiale de l'expression, est la confirmation de cette sinistre comédie dont seul Sansal est le pantin utile. La France continue de détenir dans ses geôles le militant libanais Georges Ibrahim Abdallah depuis près de quarante ans alors que les preuves l'ont pourtant disculpé de toute charge criminelle ou terroriste. Mais ce cas, la presse française aux ordres, et les chantres de la liberté et des droits de l'homme sont frappés de surdité et de mutisme quand il est évoqué.

Slimane B.

AMNESTY INTERNATIONAL SUR LES MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI CONTRE DES RESPONSABLES SIONISTES

«Un véritable espoir de justice aux innombrables victimes de crimes israéliens»

Les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza, représentent «une avancée historique», a soutenu l'ONG Amnesty International, appelant les États à «témoigner leur respect envers cette décision en arrêtant les personnes recherchées».

À cet effet, la secrétaire générale d'Amnesty International Agnès Callamard, a déclaré que, «les mandats d'arrêt émis le 21 novembre en cours représentent une avancée historique pour la justice et doivent marquer le début de la fin

de l'impunité persistante et généralisée qui est au cœur de la crise des droits humains (...) dans le territoire palestinien occupé». Selon cette ONG, «la CPI apporte enfin un véritable espoir de justice aux innombrables victimes de crimes de droit international» et «rétablit une certaine confiance dans la valeur universelle des instruments juridiques internationaux et de la justice internationale». Rappelant que «tout État de la planète a l'obligation de traduire en justice les personnes soupçonnées de telles violations graves, indépendamment de la nationalité de l'auteur ou de la victime», l'organisation a souligné que «le chef du gouvernement d'occupation sioniste, le

dénoté Benjamin Netanyahu, est maintenant officiellement un homme recherché». Après son inculpation, ainsi que celle de l'ancien «ministre» de la Défense sioniste Yoav Gallant, «les États membres de la CPI et de la communauté internationale dans son ensemble doivent tout mettre en œuvre pour que ces individus comparaissent devant les juges indépendants et impartiaux de la CPI», a-t-elle plaidé. Ajoutant qu'il ne saurait y avoir de «refuge» pour les personnes soupçonnées d'avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité». Amnesty International a affirmé que «les mandats d'arrêt émis par la CPI contre les deux responsables

sionistes contiennent sans équivoque des accusations de crimes de guerre constituant des violations graves des Conventions de Genève». Demander des comptes à ces deux personnes «pour leur longue liste de crimes est une étape cruciale pour mettre un terme aux violations persistantes des droits» dans le territoire palestinien occupé, a soutenu l'ONG pour qui cela pourrait même «aider à remédier aux spoliations et à l'oppression dont continuent d'être victimes les Palestiniens et Palestiniennes sous l'occupation illégale et le régime d'apartheid sioniste».

L.ZEGGANE

LES REPRÉSENTANTS DU PNR À ALGER PLAIDENT POUR LA RÉSTAURATION DE LA RÉPUBLIQUE DE ABDELKRIM AL-KHATTABI

« Le Rif n'a jamais été une partie du Maroc »

Au moment où le Makhzen se fourvoie dans son délire en faisant croire désespérément qu'il détient une souveraineté sur le Sahara occidental occupé, le mouvement du Rif revient sur le devant de la scène et réclame la restauration de sa République confisquée par le Maroc.

Lors d'une conférence de presse tenue hier à Alger sur « La République du Rif et la restauration de l'indépendance », la représentation du Parti national rifain en Algérie a appelé de son vœu à la renaissance de la République fondée par le leader Abdelkrim al-Khattabi (1921 – 1926) avant qu'elle ne soit confisquée par les puissances coloniales espagnole et française sous le règne de Moulay Youssef alors sultan du Maroc. Cette conférence s'est déroulée en présence de beaucoup de personnalités politiques nationales et étrangères. Ont ainsi participé, des leaders de partis politiques algériens, des représentants d'organisations des droits de l'Homme et de la société civile, ainsi que des figures politiques et diplomatiques venues du Sahara occidental, de l'Afrique du sud et du Mozambique. Tous ce beau monde acquis à la cause du Rif qui, par sa présence, se veut un garde de soutien au mouvement rifain qui se bat pour la restauration de sa République et pour sa libération du joug colonial marocain. Intervenant à cette occasion, le militant et leader du PNR, Yuba El-Ghaddioui, résidant en Alle-



Ph : Mourad Sid

magne où il trouve refuge après avoir fui la répression du Makhzen, a d'emblée remercié l'Algérie pour avoir ouvert ses portes aux militants rifains et abrité depuis mars 2024 une représentation du parti rifain. Il a tenu à rendre hommage à la Mecque des Révolutionnaires qui avait, par le passé, abrité une représentation du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC), de l'Africain National Congress (ANC) de Nelson Mandela, de l'IRA, des Black Panthers, des factions palestiniennes, du Front Polisario et de bien

d'autres mouvements de libération. Fidèle à sa tradition, l'Algérie aujourd'hui ouvre grand ses portes à un mouvement rifain interdit au Maroc depuis une dizaine d'années. « Nous luttons pour la restauration de la République du Rif, car la République fondée par Abdelkrim al-Khattabi n'a jamais fait partie du Maroc et elle n'a jamais reconnu la souveraineté du Maroc », a affirmé El-Ghaddioui, précisant que le Rif a été le premier Etat indépendant fondé en Afrique du Nord. Hélas, a-t-il déploré, le régime marocain de l'époque a brisé le rêve du

peuple rifain en lui confisquant son indépendance par la force des puissances coloniales, espagnole et française.

« LE MAROC NOUS A TRAHIS »

Le militant rifain a rappelé ainsi la trahison du sultan marocain, Youssef al-Alaoui, qui a pris le parti de l'Espagne et de la France. Ces deux puissances coloniales ont alors mobilisé 400.000 mercenaires qui ont réprimé dans le sang la révolte des Rifains menée par al-Khattabi. Un fait historique et une preuve de plus pour dire que « nous ne sommes pas Marocains », martèle El-Ghaddioui. En réponse à la propagande du Makhzen selon laquelle, les militants rifains seraient des sécessionnistes manipulés, le leader du PNR a assuré que les enfants de son peuple « ne cherchent pas à diviser le Maroc, puisqu'ils n'ont jamais été Marocains ». Autrement dit, «le Rif n'a jamais fait partie du Maroc, cette entité occupante au service des puissances coloniales », a-t-il dénoncé. En conséquence de quoi, précise El-Ghaddioui, « le peuple du Rif cherche à restaurer son indépendance qui était une réalité. Le Rif ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc ».

« LE RIF, L'AUTRE COLONIE EN AFRIQUE »

Tout comme le Sahara occidental qui lutte pour son autodétermination, le peuple rifain part pour rétablir la vérité historique de l'existence de sa République avant même que le Maroc actuel ne soit libéré du Protectorat français. À ce propos, El-Ghaddioui a rendu hommage au Front Polisario dans sa lutte pour l'indépendance en qualifiant les Sahraouis de « frères qui étaient toujours solidaires avec nous contre le génocide marocain. » D'ailleurs, et en ce sens, ce cadre du PNR a plaidé pour l'adoption du vocable selon lequel le Rif, aux côtés du Sahara occidental, sont les deux dernières colonies en Afrique.

Farid Guellil

ILS ONT OBSERVÉ UN SIT-IN À MARRAKECH

Les sinistrés d'Al-Haouz dépouillés de leurs aides

Les sinistrés du séisme qui avait frappé la région d'Al-Haouz, le 8 septembre 2023, continuent de vivre sous des tentes et dans des conditions déplorables. Malgré la propagande du makhzen qui essaye de mobiliser des canaux pour montrer des villages construits pour abriter ces parias, la réalité du terrain est toute autre. De pauvres malheureux continuent de vivre et de mourir sous des tentes, livrés aux dures conditions climatiques depuis l'effondrement de leurs demeures il y a une année.

Jeudi dernier, les sinistrés du séisme d'Al-Haouz au Maroc ont organisé un sit-in à Chichaoua, à l'ouest de Marrakech (Maroc) pour réclamer leurs droits spoliés, face à une indifférence gouvernementale flagrante et à une corruption scandaleuse dans la distribution des aides.

Il faut rappeler, dans ce contexte, que plusieurs associations et plusieurs blogueurs avaient dénoncé la dilapidation, par des proches du Makhzen, des fonds destinés à la reconstruction. Les victimes du séisme du 8 septembre 2023 ont entamé, jeudi, un sit-in

ouvert de trois jours dans la région, pour protester contre leur marginalisation et exiger une enquête sur les irrégularités liées à la distribution des aides. Lors du séisme, le Makhzen avait refusé l'aide internationale, laissant croire que les moyens du pays étaient largement suffisants pour faire face à la tragédie. Mais la réalité du terrain a démenti ses allégations et montré que le refus de cette aide était une basse manœuvre politique dont les victimes aujourd'hui sont les sinistrés qui ne savent plus quand et comment va cesser leur calvaire.

Ces derniers, qui vivent dans des conditions extrêmement difficiles depuis plus d'un an, appellent à la justice et à l'équité. Par leur action, ils veulent exprimer leur désespoir, et leur lassitude de manifester dans différents lieux, que ce soit à Chichaoua, à Marrakech ou même devant le Parlement à Rabat, sans obtenir de résultats. Leurs revendications, restant ignorées par les autorités qui se retrouvent piégées par leur logique du jeu machiavélique du Makhzen qui a voulu jouer

au riche alors que l'ampleur de la tragédie dépassait largement ses moyens. L'aide internationale et les fonds mobilisés par le gouvernement El-Othmani puis celui de Akhenouch sont aujourd'hui gérés par un régent du roi qui les distribue comme bon lui semble sans prendre compte les besoins des populations sinistrées ni de l'urgence des attentes de ces populations. Les sinistrés ont lancé un appel pressant au gouvernement pour mettre fin à ce qu'ils ont qualifié de "chaos" et ont exigé l'envoi d'une commission pour examiner les dossiers et enquêter sur la disparition des fonds destinés aux victimes. Ils ont également dénoncé la désinformation propagée par les médias officiels. Selon leurs témoignages, plusieurs familles vivent toujours sous des tentes, exposées à tous les dangers. Les vents violents et les pluies récentes ont aggravé leur situation, causant la destruction totale ou partielle des habitations. Les protestataires ont également condamné les discriminations dans l'attribution des aides pour la reconstruction. Cette situation est également

dénoncée par de nombreuses associations qui avaient affirmé qu'au moment où la famille royale célébrait avec faste la fête du trône, des tentes de sinistrés avaient été emportées par des crues des oueds lors des dernières intempéries.

Dans leur appel, ces sinistrés ont dénoncé le "deux poids, deux mesures" dans la distribution des aides affirmant que certaines familles, proches des notables locaux, ont bénéficié de multiples subventions, souvent sans résider dans les zones touchées. Fatima Tamni, députée de la Fédération de la Gauche Démocratique, a appuyé ces revendications en adressant une question écrite au ministre de l'Intérieur dans laquelle elle a rappelé les souffrances des victimes du séisme d'Al-Haouz, notamment celles liées à des arnaques perpétrées par des entrepreneurs locaux. Dans cette lettre, Mme Tamni a affirmé que les zones sinistrées souffrent de conditions catastrophiques, aggravées par les récentes intempéries. Elle a insisté sur la nécessité d'une intervention immédiate pour atténuer les souffrances des

familles qui vivent encore sous des tentes, dans des conditions inhumaines. Elle a également noté que des habitants ont été victimes de pratiques frauduleuses de la part de certains entrepreneurs, les privant de leurs économies et aggravant leur situation. Elle a ainsi exhorté les autorités à ouvrir une enquête approfondie pour protéger les droits des citoyens et garantir une gestion équitable des aides. Et en attendant, le roi M6, qui avait, au lendemain du séisme, affirmé qu'il allait s'occuper personnellement du dossier, reste sourd aux plaintes de ces parias et continue de vivre dans une autre dimension loin des attentes de ses sujets qui ont aujourd'hui la conviction que le salut du pays passe par une éviction de la famille royale et l'installation d'une république démocratique, moderne et qui serait débarrassée des pratiques de soumission, médiévales aujourd'hui installées comme signes de subordination à l'autorité d'un système rétrograde régi par le Makhzen qui est une menace pour le pays et même pour sa souveraineté.

Slimane B.

DU 25 AU 27 NOVEMBRE AU CENTRE DES CONVENTIONS À ORAN

Salon international des énergies renouvelables

À fin 2023, la puissance totale d'énergies renouvelables avec et sans hydroélectricité s'élève respectivement à 600,9 MW (mégawatts) et 472 MW dont 47,85 MW hors réseau, selon un bilan publié par le Commissariat des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (CEREFE) en septembre 2024.



La même source indique que « ceci représente une nouvelle capacité réalisée en 2023 de +11,17 MW, soit une augmentation de +2,4% par rapport à la capacité cumulée jusqu'à fin 2022 ». Les kits solaires constituent près de la moitié (48,2 %) du parc solaire photovoltaïque hors réseau. Le CEREFE explique que « plusieurs secteurs ont eu recours aux énergies renouvelables hors réseau pour différents usages et applications : électrification des sites isolés, éclairage public, solarisation des écoles et édifices publics, systèmes et réseaux de transmission, pompage d'eau, notamment pour les puits de parcours pour l'abreuvement du cheptel et pour l'irrigation... ». A titre d'exemple, cité par le CEREFE, « dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Ministère de la Poste et des Télécommunications (MPT) pour l'intégration et le déploiement des

énergies renouvelables au niveau de ses différentes unités et agences à travers le territoire national, plusieurs projets ont été réalisés ces dernières années notamment pour l'alimentation des systèmes de transmission et de télécommunication situés dans les zones isolées non raccordées au réseau, ainsi que la généralisation de l'utilisation des systèmes d'éclairage solaire ». La 14^{ème} édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable (ERA), qui se tient à partir de demain, du lundi 25 novembre jusqu'au 27 novembre 2024 au Centre de Conventions d'Oran, permettra d'en savoir plus sur l'état des lieux en matière de développement des énergies renouvelables en Algérie. Le salon d'expositions ERA, et le programme de conférences qui l'accompagne, refléteront les

progrès réalisés ce domaine, en apportant les réponses aux questions qui se posent : où en est-on dans la réalisation des 19 centrales solaires photovoltaïques d'une capacité globale de 3.000 mégawatts (MW), qui constituent la première tranche du programme de 15.000 MW pour 2035? Le document du CEREFE rappelle qu'«en 2023, le ministère de l'Énergie et des Mines a procédé, à travers le groupe Sonelgaz (Sonelgaz Énergies Renouvelables), à l'attribution provisoire des marchés inhérents aux appels d'offres national et international pour la réalisation en mode EPC (Engineering Procurement & Construction) des deux projets « 2000 MW » et « Solar 1000 MW », et à la signature des contrats avec les entreprises (nationales et étrangères) lauréates en mars 2024». Quels enseignements ont été tirés par les entreprises algériennes enga-

gées dans cette première tranche ? Autres questions : qu'en est-il de l'intégration industrielle ? Les partenariats entre entreprises algériennes et étrangères ont-ils conduit au renforcement des capacités en ressources humaines et au transfert de technologie dans ce domaine ? Les conditions sont-elles réunies pour l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau national ? Où en est-on dans la mise en place d'une industrie de l'énergie solaire ? D'après le CEREFE, « la dynamique ainsi créée a eu comme effet l'émergence d'un nombre appréciable de bureaux d'études et d'entreprises d'installation de systèmes d'énergie solaire. Le bilan indique qu'un important tissu industriel local dans la chaîne de valeur du renouvelable notamment le solaire photovoltaïque est en train de se développer avec, entre autres des usines de production de panneaux solaires photovoltaïques, des usines de fabrication de batteries solaires et de chauffe-eau solaires, des usines de fabrication de câbles solaires et de structures métalliques porteuses de modules photovoltaïques ». D'après le CEREFE, se référant aux données fournies par le Ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique (MIPP), l'Algérie dispose à fin 2023 de dix-neuf entreprises dans la filière des énergies renouvelables.

M'hamed Rebah

LE SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS OUVRE SES PORTES À LA SAFEX Plus de 230 entreprises attendues

La 20^e édition du Salon international des travaux publics (SITP) accueillera cette année plus de 230 participants, dont 22 étrangers, ont annoncé ce vendredi les organisateurs dans un communiqué. Cette manifestation économique, qui s'ouvre aujourd'hui, s'étalera au 27 novembre au Palais des expositions d'Alger. Elle est organisée par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, en partenariat avec « Algeria Expo », filiale du groupe de la Société nationale des Foires et des Exportations (SAFEX). « Cette édition accueillera 232 entreprises, dont 22 étrangères provenant de Chine, Italie, Turquie, Pologne, Allemagne et Portugal », précise le même source. Ce Salon constitue « un espace pour exposer les technologies et services des entreprises nationales et étrangères, établir des partenariats avec différents bureaux d'études internationaux pour la réalisation de grands projets et échanger des expériences dans différentes spécialités représentées lors de cette édition », selon le communiqué. Parmi les principaux domaines abordés, le communiqué cite les nouvelles techniques de construction dans les travaux publics et infrastructures de base, les équipements d'infrastructures de base, la signalisation routière, ferroviaire, maritime et aéroportuaire, ainsi que les outils de préparation et de contrôle des matériaux pour les routes, voies ferrées et infrastructures de base. Les équipements de levage, de manutention et les outils destinés aux chantiers des travaux publics seront également exposés.

Sarah O.

TOMBER DE RIDEAU SUR LA 2^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DES DATTES, À ALGER

Elle a été une vitrine exceptionnelle pour les producteurs et la diversité de variétés du terroir algérien

La 2^e édition du Salon international des dattes, a fermé ses portes, hier, au Palais des expositions d'Alger qui a vu durant trois jours, la participation de plus de 180 exposants, dont des étrangers, ainsi que divers acteurs et intervenants de cette filière, dont des producteurs, stockeurs, emballeurs, exportateurs, transformateurs, et des artisans locaux. Parmi les pays étrangers présents à cette 2^{ème} édition, on citera, nos deux voisins venus de Tunisie et de Libye et d'autres ayant fait le déplacement de Turquie. Organisée par la Chambre nationale d'agriculture (CNA), sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette édition de trois jours, a constitué une vitrine exceptionnelle pour les producteurs de dattes, leur offrant l'opportunité de faire découvrir la diversité de leurs récoltes au public. Parmi les variétés qui ont été exposées: la Degla Beïda, la Ghars, la Tamasreit, la Bouarous et la Tinissine, aux côtés de la célèbre Deglet Nour, considérée comme la reine des dattes algériennes. À cette occasion, Bachir Maâche, président de la Chambre d'Agriculture de Touggourt, a mis en avant «l'importance de faire connaître ces variétés aux habitants des grandes villes». Selon lui, «cela constitue un moyen efficace d'élargir le marché national tout en préservant ces productions locales». Il a notamment évoqué la Degla Beïda, «très prisée en Afrique pour ses qualités nutritives et sa longue conservation». Soulignant que «cette variété, spécifique à la vallée de Oued Righ, à Tamacine (Touggourt), mérite un label national et une reconnaissance internationale». Il a également mentionné

la variété Ghars, «cultivée dans la commune d'El Hadjira (Touggourt), dont la particularité réside dans une culture totalement biologique, les palmiers s'alimentant directement des nappes phréatiques, leur conférant une saveur unique». Dans la région protégée d'El Ghotte, située dans la wilaya d'El Oued, l'exploitation familiale Ferhat illustre un modèle d'agriculture durable. Mokhtar Ferhat, l'un des propriétaires, a mis en avant «les spécificités des dattes issues de palmiers «Baali», irrigués naturellement par les eaux souterraines». Précisant que, «l'absence d'irrigation artificielle garantit un produit biologique de grande qualité». M. Ferhat a également exprimé son souhait que «des zones dédiées au conditionnement et à l'emballage soient créées à proximité des exploitations agricoles». Ajoutant que, «cela faciliterait la transformation et le conditionnement des dattes, tout en renforçant leur présence sur le marché international». Abdelbasset Djallad, président de l'Association pour la promotion et la protection de la dénomination de la Deglet Nour de Tolga, a rappelé que «95% de la production de dattes en Algérie est issue de méthodes biologiques, grâce au climat chaud du Sud, qui limite les ravageurs». Il a insisté sur «la nécessité de labéliser les produits pour en garantir l'authenticité». La même source a ajouté, « La Deglet Nour de Tolga, qui a obtenu une Indication géographique protégée (IGP) en 2016 (de l'Institut national algérien de la propriété industrielle - INAPI), pourrait voir cette reconnaissance étendue à l'échelle mondiale grâce à une collaboration avec des organismes internationaux». Pour sa part,

Hamid Ben Saâd, secrétaire général du ministère de l'Agriculture, a souligné «l'importance du programme national de labélisation des produits de terroir, lancé par l'INAPI». Déclarant que, «protéger nos produits par la labélisation est essentiel pour les inscrire dans le patrimoine des produits purement algériens», rappelant que «les dattes algériennes, toutes variétés confondues, sont exportées vers plus de 90 pays à travers les continents». Se félicitant du fort engouement et de la demande croissante pour ce produit à l'étranger, il a également mis l'accent sur «le rôle stratégique du conditionnement dans l'exportation». M. Ben Saâd a fait savoir, «exporter nos produits en vrac peut nuire à leur image et permettre à d'autres de les commercialiser sous leur propre nom», appelant «les investisseurs à se tourner vers l'emballage et le conditionnement». Au-delà de leur dimension économique, les dattes représentent pour les producteurs un patrimoine vivant, incarnant un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération. Les producteurs qui ont été présents au Salon ont mis l'accent sur la nécessité de poursuivre les efforts pour promouvoir ces produits et en garantir la reconnaissance, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Samia, une visiteuse d'une quarantaine d'années, a confié avoir découvert certaines de ces variétés pour la première fois, soulignant leur rareté sur le marché traditionnel. De son côté, Kamel, un autre visiteur, a saisi l'occasion pour acheter de la Deglet Nour à offrir en cadeau.

L. Zeggane

SUR LA SORTIE DES DEVICES De nouvelles restrictions de la Banque d'Algérie

La Banque d'Algérie a annoncé de nouvelles restrictions concernant la sortie de devises par les voyageurs. Selon le décret publié dans le Journal officiel n°77 du 13 octobre 2024, le montant maximal autorisé à sortir du territoire national est désormais fixé à 7 500 euros par personne et par année civile. Cette nouvelle réglementation vient remplacer l'ancien système qui permettait de sortir ce même montant ou son équivalent en monnaie étrangère à chaque voyage. De ce fait, les voyageurs devront présenter un justificatif de retrait bancaire pour tout montant supérieur au plafond autorisé, prélevé sur un compte en devises ouvert en Algérie. Toutefois, les montants faisant l'objet d'une autorisation de change délivrée par la Banque d'Algérie, ainsi que les cartes bancaires internationales, restent autorisés à l'exportation. Par ailleurs, le texte de loi oblige tous les voyageurs, qu'ils soient résidents et non-résidents, à déclarer aux services des douanes, à l'entrée ou à la sortie du territoire national, toute somme en devises égale ou supérieure à 1 000 euros. Ces mesures, qui s'inscrivent dans une volonté de préserver les réserves de change du pays, visent à mieux réguler les flux de capitaux et à lutter et prévenir les sorties de devises illicites.

Ania N.

CONFORTÉ PAR LE VETO AMÉRICAIN AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'occupant sioniste multiplie ses crimes à Ghaza

L'émission récente de mandats d'arrêt par la Cour pénale internationale (CPI) contre Benjamin Netanyahu, Premier ministre de l'occupant sioniste, et Yoav Galant, ancien ministre de la Défense, a provoqué une intensification des attaques contre Ghaza.



Ces opérations, marquées par des frappes aériennes et des tirs d'artillerie, visent directement les civils et les infrastructures essentielles comme l'hôpital Kamal Adwan, aggravant une crise humanitaire déjà catastrophique. Depuis hier matin, les zones nord et centre de la bande de Ghaza subissent des bombardements intenses. Mahmoud Bsel, porte-parole de la Défense civile palestinienne, a confirmé 19 martyrs, dont des enfants, et plus de 40 blessés. Parmi les cibles frappées figurent le camp de réfugiés de Jabalya, la localité de Beït Lahia et les quartiers de Zeytoun et Sabra. L'hôpital Kamal Adwan, situé à Beït Lahia, a été touché à plusieurs reprises. Son directeur, Hossam Abou Safia, a décrit les frappes comme un "jour noir". Ces attaques ont gravement endommagé les installations hospitalières,

rendant inopérants les générateurs, les systèmes d'oxygène et l'approvisionnement en eau, et blessant 12 membres du personnel médical. Depuis le début de l'offensive le 7 octobre 2023, le bilan humain est dramatique. Le nombre de martyrs a atteint 44 176, dont une majorité de femmes et d'enfants. Les blessés, eux, s'élèvent à 104 473, selon les autorités sanitaires. De nombreux corps restent sous les décombres, tandis que les secouristes peinent à intervenir en raison des frappes incessantes. Les dernières 24 heures ont été particulièrement sanglantes, avec 7 massacres de familles perpétrés par les forces d'occupation, faisant 120 martyrs et 205 blessés. Des familles entières

sont ensevelies sous les ruines de leurs maisons dans des zones comme Jabalya et Khan Younés, alors que les destructions systématiques d'infrastructures civiles se poursuivent. Les journalistes, également ciblés, comptent désormais 189 martyrs, après l'assassinat de Waël Abou Kafa, professeur de journalisme à l'université islamique de Ghaza. Le bureau d'information gouvernemental de Ghaza a dénoncé ces actes comme des crimes de guerre, appelant à des poursuites internationales contre l'occupant sioniste. Malgré les pertes humaines massives, la résistance palestinienne poursuit ses opérations. Une attaque à Rafah, dans le sud de Ghaza, a entraîné hier la mort de

deux soldats sionistes et la blessure grave d'un officier. Face à l'aggravation de la crise humanitaire, l'ONU renouvelle ses appels à un cessez-le-feu immédiat. Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, a déploré les restrictions sévères qui entravent l'accès à l'aide humanitaire. Dans ce contexte, l'intensification des agressions semble refléter une vengeance contre les efforts judiciaires internationaux visant à tenir les responsables de l'occupation sioniste responsables pour leurs crimes. Ces violations flagrantes des droits humains appellent une intervention urgente pour mettre fin à cette tragédie et protéger le peuple palestinien.

GHAZA INCARNE L'URGENCE HUMANITAIRE MONDIALE AVEC 91 % DE SA POPULATION EN FAMINE

La bande de Ghaza, dévastée par plus d'un an d'agressions génocidaires sionistes, est dans une situation alarmante : 91 % de la population vit en insécurité alimentaire aiguë, avec 16 % dans des conditions catastrophiques. Dans ce contexte, le PAM estime que 4,9 milliards de dollars sont nécessaires pour ses opérations au Moyen-Orient, une région également fragilisée par les agressions contre le Liban. Face à une aggravation dramatique de la faim dans le monde, le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé un appel urgent de 16,9 milliards de dollars pour répondre aux besoins croissants en

2025. Cette somme vise à secourir 123 millions de personnes parmi les plus touchées par la faim. Le rapport annuel Global Outlook 2025 publié par le PAM révèle que 343 millions de personnes dans 74 pays sont en insécurité alimentaire aiguë, une augmentation de 10 % par rapport à 2024. Ce chiffre reste proche du niveau record atteint pendant la pandémie de Covid-19. Ces besoins croissants résultent d'une combinaison de facteurs : l'intensification des conflits, les catastrophes climatiques récurrentes et des crises économiques de grande ampleur. Malgré la gravité de la situation, les financements disponibles ne suffisent pas à répondre aux besoins humanitaires. Cindy McCain, Directrice exécutive du PAM, a déclaré : « Nous assistons à une augmentation sans précédent des besoins mondiaux. Pourtant, les financements restent insuffisants.

Au PAM, nous restons déterminés à bâtir un monde sans faim ». Ce nouvel appel du PAM intervient alors que 1,9 million de personnes dans le monde sont au bord de la famine. McCain a souligné l'urgence d'un soutien global : « Nous avons besoin d'un appui financier et diplomatique immédiat pour inverser cette tendance et aider les populations vulnérables à renforcer leur résilience face à l'insécurité alimentaire ». Sans une mobilisation rapide de la communauté internationale, des millions de vies risquent de sombrer davantage dans la faim et la misère.

M. Seghilani

MONTRÉAL, JORDANIE, NIAMEY, PARIS ET LA HAYE EN MOUVEMENT

Mobilisation mondiale pour une Palestine libre et indépendante

Des milliers de manifestants ont parcouru les rues du centre-ville de Montréal pour dénoncer la guerre et l'agression de l'armée sioniste contre Ghaza et exiger une rupture des relations entre le Canada et l'occupant israélien. La manifestation a voulu être un message fort au pays occidentaux, avec la tenue de leur 70 session de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, au Canada, en scandant des slogans contre les politiques militaristes, l'ingérence étrangère et les positions pro-coloniales des pays membres de l'Otan, détenteurs du droit de veto au Conseil de sécurité de l'Onu.

Partie de la place Émilie-Gamelin, la mobilisation a convergé vers la rue Saint-Urbain avant de dégénérer en affrontements violents. Des véhicules ont été incendiés, des vitrines brisées, et des fumigènes ainsi que des feux d'artifice ont été lancés sur les forces de l'ordre. La police a répondu par des gaz lacrymogènes et l'usage de matraques pour disperser les manifestants. Selon les autorités, trois personnes ont été arrêtées pour voies de fait et entrave au travail des policiers. Plusieurs commerces, notamment ceux situés près du Palais des congrès, ont été endommagés, et des tentatives d'incendie de véhicules ont été signalées. La manifestation s'est inscrite dans le cadre de la campagne « Bloquons l'OTAN », orchestrée par la Convergence des luttes anticapitalistes, et s'est déroulée en marge d'un sommet réunissant environ 300 délégués de pays membres de l'OTAN, tenu à Montréal du 22 au 25 novembre. Elle a convergé avec une autre marche dénonçant l'implication de l'OTAN dans l'escalade du conflit entre l'État hébreu et la résistance palestinienne. Les tensions ont culminé près de la Place des Arts, où des affrontements ont éclaté. En parallèle, un mouvement de grève étudiant, organisé les 21 et 22 novembre, a mobilisé près de 85 000 étudiants issus de 40 associations. Ce mouvement, appelant à une « Palestine libre », a été marqué par des actions dans plusieurs établissements, notamment l'Université du Québec à

Montréal, l'Université Concordia, et plusieurs cégeps. Certains établissements, comme le collège Dawson, ont fermé leurs portes par mesure de sécurité. Parmi les manifestants, Ghazi El-Masri, étudiant au collège Montmorency, a exprimé son indignation face aux violences subies par les Palestiniens, déclarant : « Depuis plus d'un an, des jeunes se font bombarder à Ghaza. Voir un enfant mourir, peu importe son origine, c'est insupportable. En tant que Canadien, notre pays doit empêcher cela. » Ces manifestations reflètent une opposition croissante aux politiques canadiennes perçues comme complices des crimes de guerre en Palestine. Elles marquent une étape clé dans la contestation populaire contre le soutien occidental à l'occupation et aux exactions commises au Moyen-Orient.

PAYS-BAS : POURSUITES CONTRE LE GOUVERNEMENT POUR COMPLICITÉ DANS LES CRIMES SIONISTES

Aux Pays-Bas, des organisations pro-palestiniennes ont intenté une action en justice contre le gouvernement néerlandais, l'accusant de soutenir les crimes de génocide et d'apartheid perpétrés par l'occupant sioniste à Ghaza et en Cisjordanie occupée. Ces ONG dénoncent notamment l'exportation d'armes vers Israël, en violation des obligations légales internationales. Le juriste néerlandais Foet Albers, représentant les plaignants, a déclaré : « Israël est coupable de génocide et d'apartheid, utilisant des armes néerlandaises pour mener ses guerres. » La juge néerlandaise Sonia Hoekstra, présidant l'audience, a reconnu la gravité de la situation dans les territoires occupés, tout en soulignant que la question portait sur la responsabilité de l'État néerlandais et ses marges d'action. Ces poursuites interviennent dans un contexte de critiques croissantes contre le gouvernement néerlandais, accusé de soutenir les agressions sionistes à Ghaza et au Liban. Des manifestations massives ont éclaté dans plusieurs villes néerlandaises, malgré les interdictions de rassem-

blements imposées dans certains endroits comme Amsterdam.

JORDANIE : DES MANIFESTATIONS MASSIVES CONTRE L'ANNEXION DE LA CISJORDANIE ET EN SOUTIEN À GHAZA

En Jordanie, des milliers de manifestants ont défilé dans la capitale Amman et d'autres villes pour dénoncer les attaques sionistes sur Ghaza et la Cisjordanie, ainsi que les menaces directes pesant sur la Jordanie. Sous le slogan « L'annexion de la Cisjordanie est une déclaration de guerre contre la Jordanie », une manifestation massive s'est tenue devant la mosquée Al-Husseini, à l'appel de mouvements islamistes et de groupes soutenant la résistance. Les participants ont condamné le génocide en cours à Ghaza et exprimé leur soutien inconditionnel à la résistance palestinienne. Les manifestants ont également salué la récente décision de la Cour pénale internationale (CPI) d'émettre des mandats d'arrêt contre le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu et l'ancien ministre de la Défense Yoav Galant pour crimes de guerre. Des appels ont été lancés pour un mouvement unifié des pays arabes et musulmans, exigeant la fin du blocus de Ghaza et la rupture des accords de normalisation avec l'entité sioniste, notamment le traité de Wadi Araba signé avec la Jordanie. Les Jordaniens ont averti que l'annexion de la Cisjordanie entraînerait un exode massif des Palestiniens, mettant directement en péril la sécurité et la souveraineté de leur pays.

112 MANIFESTATIONS AU MAROC CONTRE LES MASSACRES À GHAZA ET LE SOUTIEN À LA RÉSISTANCE LIBANAISE

Le peuple marocain a exprimé massivement son soutien à Ghaza et sa condamnation des massacres perpétrés par l'occupant sioniste, lors de 112 manifestations organisées dans 58 villes à travers le pays. Ces mobilisations, organisées par "l'Instance marocaine de soutien aux causes de la Oumma", s'inscrivent

dans le cadre des rassemblements hebdomadaires baptisés "Vendredi du Déluge d'Al-Aqsa", tenus sans interruption depuis octobre 2023. Cette 59 édition portait le slogan : « Ne laissez pas tomber Ghaza... Ne laissez pas tomber la Palestine ». Les manifestants ont dénoncé les crimes de guerre et les tentatives d'expulsion forcée des Palestiniens, particulièrement dans le nord de Ghaza, où les attaques sionistes se poursuivent depuis plus d'un an. Ils ont également condamné la politique de blocus et de famine imposée à la population palestinienne, qualifiant ces actes de génocide. Le soutien occidental, en particulier celui des États-Unis, au régime sioniste a également été vivement critiqué. Les manifestants ont renouvelé leurs appels à mettre fin à toute forme de normalisation avec l'entité sioniste et à rompre les accords de coopération avec cette dernière.

Dans un contexte marqué par l'élargissement des attaques sionistes jusqu'à Beyrouth, via des frappes aériennes, les participants ont également exprimé leur solidarité avec le peuple libanais et sa résistance face aux agressions continues. Les slogans et les pancartes portés lors des rassemblements ont réaffirmé la position du peuple marocain contre l'occupation et en faveur de la justice, exigeant que l'occupant sioniste soit tenu responsable de ses crimes devant la communauté internationale. Cette mobilisation témoigne de la détermination du peuple marocain à soutenir la Palestine et à rejeter toute forme de passivité face aux atrocités commises. Elle reflète également un rejet collectif de la normalisation avec l'entité sioniste, dans un climat où la solidarité avec Ghaza et la résistance libanaise transcende les frontières. Les organisateurs, par le biais de leur communiqué, ont appelé à maintenir et intensifier cette dynamique populaire afin de soutenir les droits inaliénables des Palestiniens et de défendre les valeurs de justice et de dignité face à l'oppression.

M. S.

ESCALADE DE L'AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

La Résistance s'impose sur le terrain de bataille

Les agressions de l'armée de l'occupant sioniste sur le Liban s'intensifient contre les civils, reflétant non seulement sa réaction désespérée d'atteindre ses objectifs annoncés et d'autres inavoués, mais aussi la fin de l'impunité de ses responsables criminels avec la décision de la CPI.



PH: DR

En effet, les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre Natanyahou et Gallant pour crimes de guerre contre les palestiniens de Ghaza, a été un tremblement de terre, de la vie politique institutionnelle de l'entité sioniste coloniale ainsi que ses alliés occidentaux, notamment les détenteurs du droit de Véto au Conseil de sécurité, à leur tête les États-Unis.

Malgré les appels répétés du Liban et la résistance, à appliquer strictement la résolution 1701 des Nations unies, l'entité sioniste poursuit sa guerre et ses agressions barbares contre le pays de Cèdre, l'occupant israélien exige des conditions pour un éventuel cessez-le-feu, telles le libre mouvement de la reprise de ses attaques quand il le jugera nécessaire. Condition émise avec le soutien de Washington, qui stipule sans ambiguïté, la privation du Liban de sa souveraineté, de l'intégrité de ses territoires et de surcroît de se défendre. Dans un contexte où la résistance libanaise a fini à imposer le cours des événements sur le terrain et dans les airs, notamment par l'équation claire «agression de Beyrouth, C'est des missiles de la résistance qui vont pleuvoir sur Tel-Aviv», l'entité sioniste persiste dans ses agressions barbares contre tout le Liban, dont la capitale, Beyrouth. En face, c'est Tel-Aviv et Haïfa, cette dernière ne tardera pas à devenir une ville fantôme, comme les villes du Nord de la Palestine occupée. La résistance libanaise armée, continue de cibler des bases et des usines de l'armée sioniste, à Hayfa, à Tel-aviv et ailleurs avec des tirs de missiles et des drones,, d'une manière durable et soutenue, en quantité et qualité des opérations, en réponse aux agressions

contre des civils libanais. L'horreur de ces agressions s'est encore aggravée vendredi, avec la perte du Dr Ali Rakan Allam, directeur de l'hôpital universitaire Dar al-Amal, tombé en martyr aux côtés de six membres du personnel soignant. La résidence du docteur, située à proximité de l'hôpital, a été directement visée par une frappe sioniste, provoquant une indignation nationale et internationale. Le ministère libanais de la Santé a dénoncé une « attaque lâche et criminelle » qui s'inscrit dans une série de frappes visant délibérément des infrastructures sanitaires et des travailleurs médicaux. Dans la nuit de vendredi à samedi, des raids massifs ont ciblé les quartiers densément peuplés de la capitale libanaise. La région de Basta, au cœur de Beyrouth, a subi une frappe meurtrière qui a entièrement détruit un immeuble résidentiel. Selon un bilan provisoire, 11 martyrs, dont une femme, ont été extraits des décombres, et 23 personnes ont été blessées. Les secours poursuivent leurs efforts, mais le nombre de victimes pourrait encore augmenter face à l'ampleur des destructions. Depuis le début de l'agression sioniste, le ministère de la Santé libanaise rapporte un bilan effroyable de 3 645 martyrs et 15 355 blessés. Malgré cela, la résistance libanaise maintient sa détermination. Elle continue de frapper l'entité occupante là où cela fait mal, en défendant une équation stratégique : toute attaque contre le Liban entraînera une riposte immédiate et proportionnée.

LA BATAILLE DE KHIYAM, THÉÂTRE D'AFFRONTEMENTS HÉROÏQUES

Les habitants du Liban, confrontés à cette escalade, appellent à une mobilisation internationale pour mettre fin à ces violations flagrantes et faire respecter le droit international. Le Liban, meurtri mais résilient, refuse de céder face à l'agression et demeure un bastion de résistance face à l'oppression. Depuis six jours, l'armée de l'occupant sioniste tente en vain de prendre le contrôle de la ville de Khiyam, au sud du Liban. Dans une bataille épique, la résistance libanaise, inflige des pertes considérables à la brigade 210 de l'armée israélienne, tout en repoussant ses avancées sur tous les fronts. Les affrontements à Khiyam se sont intensifiés ces dernières 24 heures, marqués par des attaques aériennes, des tirs de roquettes et l'utilisation de drones offensifs par la résistance.

Les explosions résonnent encore ce matin à l'ouest de la ville, après une nuit de combats acharnés. Selon des sources sur le terrain, la résistance a mené une offensive de grande envergure avec des essaims de drones, visant des regroupements de soldats israéliens. Ces frappes ont semé la confusion dans les rangs de l'ennemi, provoquant des pertes humaines importantes et forçant leur retraite vers la zone d'Al-Umra, au sud de Khiyam. Malgré des bombardements intensifs et des tentatives d'encercllement, les forces d'occupation n'ont pas réussi à progresser.

Hier encore, les résistants ont ciblé à huit reprises les positions ennemies autour de Khiyam, détruisant notamment une tank "Merkava" près de l'ancien centre de détention de la ville,

portant le bilan total des tanks détruits depuis le 17 septembre à 51. Outre Khiyam, les combats se poursuivent dans le secteur oriental, notamment entre les localités de Kfar Kila et Deir Mimas.

Les forces israéliennes, qui tentaient de progresser depuis Tal Nahas, ont été frappées à trois reprises par des tirs de roquettes et des bombardements d'artillerie. Dans le secteur occidental, les résistants ont mené des attaques coordonnées dans les localités de Shamaa, Al-Jabin et Yarine, détruisant une autre tank "Merkava" et infligeant des pertes aux soldats retranchés dans ces zones. Les tentatives de l'armée israélienne de sécuriser ces zones se heurtent à une résistance farouche, marquée par des affrontements nocturnes violents.

La résistance libanaise ne limite pas ses opérations au champ de bataille immédiat. Hier, elle a ciblé 10 positions en Palestine occupée, notamment des bases militaires dans le nord, comme "Shraga" près d'Acre, et des installations stratégiques à Haïfa. Des frappes ont touché des infrastructures sensibles, notamment la base navale "Stella Maris" et des sites militaires à Safed, infligeant de nouvelles pertes aux forces d'occupation. La résistance libanaise a clairement établi les règles de cette confrontation : toute tentative de progression ou d'agression sioniste sera immédiatement contrée par des attaques décisives, qu'il s'agisse de frappes au sol ou d'opérations visant le cœur stratégique de l'ennemi. Alors que la bataille de Khiyam reste indécise, la résilience des combattants libanais continue de défier une armée d'occupation lourdement équipée, mais incapable de briser leur défense. Cette lutte acharnée rappelle que la résistance demeure un pilier fondamental de la souveraineté et de la dignité libanaise.

UN QUOTIDIEN DEVENU CAUCHEMAR : LE DÉSESPOIR DES COLONS SIONISTES FACE AUX ATTAQUES DE LA RÉSISTANCE LIBANAISE

Les médias israéliens décrivent la situation des colons du nord de la Palestine occupée comme un "cauchemar sans fin". Entre alarmes incessantes et drones menaçants, leur quotidien est rythmé par la peur et l'incertitude, marquant une vie de plus en plus insoutenable. Selon un article du journaliste israélien Roy Kays, publié dans Yedioth Ahronoth, les colons du nord vivent dans un état de "désespoir

et d'épuisement", contraints de se réfugier fréquemment dans des abris anti-bombes. Hier soir, un simple drone, survolant la région pendant près d'une heure, a suffi à précipiter des dizaines de milliers de colons dans ces abris, notamment dans des zones comme le Galilée occidental, Nahariya, Acre, et même jusqu'aux abords du Mont Carmel. Roy Kays rapporte le témoignage poignant d'un colon de Nahariya : "Nous sommes traumatisés. Même nos chiens ont appris à courir seuls vers les abris dès que les alarmes retentissent. Un dîner peut se transformer en chaos en un instant, dès que nos téléphones s'illuminent de messages d'alerte." Le journaliste souligne également les conditions difficiles dans les abris, où les colons font état d'un profond sentiment de frustration, d'anxiété, et de divisions internes.

Ces derniers dénoncent également les dégâts causés par les éclats de roquettes sur leurs véhicules et jardins. Mais ce qui les inquiète le plus, c'est la menace des drones, jugés "plus redoutables encore que les roquettes", car ils contraignent des centaines de milliers de personnes à se confiner dans les abris à répétition. À Nahariya, les habitants expriment leur colère face au fait qu'ils n'ont pas été évacués, alors qu'ils subissent des pertes économiques importantes et que les écoles restent fermées, rendant toute vie normale impossible. La ville d'Acre, pour sa part, est décrite comme une "ville fantôme", où cafés, lieux de loisirs et rues sont désertés. "C'est une scène surréaliste", affirme un autre colon, ajoutant qu'il a vu des roquettes être interceptées alors qu'il roulait sur l'autoroute.

Cette situation intervient alors que la résistance libanaise, poursuit ses frappes stratégiques contre des cibles dans le nord de la Palestine occupée. Ces opérations, effectuées en soutien à Ghaza et en défense du territoire libanais, étendent le champ de bataille, plaçant les colons dans un état de peur permanent. Les colons sionistes du nord s'interrogent sur la fin de ce "cauchemar". Roy Kays conclut que les alarmes et les abris sont désormais au cœur de leur quotidien, tandis que la résistance libanaise continue de démontrer sa capacité à défier l'occupant sur plusieurs fronts. Une réalité insoutenable pour les habitants des colonies, mais qui reflète la détermination de la résistance à protéger sa souveraineté et à soutenir Ghaza face à l'agression israélienne.

M. Seghilani

L'EXPERT JURIDIQUE SALAH ABDEL ATI SUR LA DÉCISION DE LA CPI

Les mandats d'arrêt à l'encontre des responsables sionistes sont "contraignants"

L'avocat et expert en droit international, Salah Abdel Ati, a affirmé que les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre de deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza sont "contraignants et exécutoires" pour les États parties au Statut de Rome, qui constitue l'acte fondateur de la Cour. Dans une déclaration à l'APS, M. Abdel Ati, également président de la Commission internationale de soutien au peuple palestinien "HESHAD", a précisé que les États non parties au Statut peuvent, sur une base volontaire, coopérer à l'exécution de ces décisions, renforçant ainsi le rôle de la communauté internationale dans la réalisation de la justice et la lutte contre l'impunité. Il a toutefois souligné que des défis politiques et économiques, ainsi que des pressions internationales entravent la mise en œuvre des décisions de la Cour, notamment en raison de l'utilisation par les États-Unis de leur droit de veto pour soutenir l'occupation sioniste. M. Abdel Ati a expliqué que les États parties au Statut de Rome ont une responsabilité juridique et morale lorsqu'un des individus recherchés par la CPI se trouve sur leur territoire. Ils sont alors tenus de l'arrêter et de le remettre à la Cour, soulignant que le respect de ces obligations reflète leur engagement envers les principes de justice internationale et de droit international humanitaire. L'expert a

également évoqué plusieurs options pour renforcer la responsabilité, notamment l'activation du principe de compétence universelle, permettant de juger les auteurs de crimes devant les tribunaux nationaux des États parties, ainsi que la garantie de l'exécution des décisions rendues par la Cour internationale de Justice et la CPI. Il a en outre mentionné la possibilité de recourir à l'Assemblée générale des Nations unies dans le cadre de la résolution "L'union pour le maintien de la paix" pour contourner le blocage du Conseil de sécurité dû au veto américain, et éventuellement la formation d'un tribunal spécial par décision internationale. Parmi les mécanismes pratiques pour protéger les principes de justice, il a cité l'imposition de sanctions politiques et économiques contre l'entité sioniste, la rupture des relations avec celle-ci et même son expulsion des Nations unies pour la contraindre à se conformer au droit international et aux résolutions concernant la question palestinienne. En conclusion, M. Salah Abdel Ati a insisté sur l'importance d'une volonté internationale forte pour tenir l'occupation et ses soutiens responsables de leurs actes. Il a appelé à une mobilisation mondiale sérieuse afin d'assurer la justice et de mettre fin aux souffrances du peuple palestinien. Selon lui, la responsabilité n'est pas une option mais une obligation juridique et morale pour la communauté internationale, afin de garantir la restitution des droits et la protection

des principes de justice internationale. Jeudi, la Cour pénale internationale a émis deux mandats d'arrêt internationaux contre le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza.

LES PAYS OCCIDENTAUX MIS À MAL PAR LES MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI CONTRE NETANYAHU ET GALLANT

L'émission de mandats d'arrêt par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre des criminels de guerre, Benjamin Netanyahu, Premier ministre de l'occupant israélien, et de Yoav Gallant, son ex-ministre de la Défense, continue de susciter des réactions contrastées à travers le monde. Si certains pays soutiennent pleinement ces décisions, d'autres, notamment parmi les puissances occidentales, adoptent une position plus ambiguë. Le président américain Joe Biden a qualifié les mandats de la CPI de « honteux », alors que le Premier ministre hongrois Viktor Orbán a pris une position opposée en invitant Netanyahu à visiter son pays. En Grande-Bretagne, la ministre de l'Intérieur Yvette Cooper a évité de répondre à la question de savoir si Londres arrêterait Netanyahu s'il venait à entrer sur le territoire britannique. La France, quant à elle, n'a pas confirmé son engagement à exécuter

les mandats. En Allemagne, le porte-parole du gouvernement, Steffen Hebestreit, a indiqué que Berlin « examinerait » les décisions de la CPI « avec soin », mais n'envisagerait aucune mesure concrète en l'absence d'une visite officielle de Netanyahu ou de Gallant. À l'inverse, la Suisse et le Danemark ont affirmé leur intention de se conformer aux obligations internationales en arrêtant les deux responsables sionistes si l'occasion se présentait. En Israël, les mandats d'arrêt ont provoqué une rare union entre l'opposition et le gouvernement. Tous condamnent la CPI et rejettent ses décisions, dénonçant une atteinte à la « souveraineté nationale ». Certaines critiques israéliennes reprochent toutefois au gouvernement de ne pas avoir suivi les recommandations de la conseillère juridique de l'État, qui suggérait de former une commission d'enquête sur la guerre en cours. Jeudi, la Cour pénale internationale a émis deux mandats d'arrêt internationaux contre le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis contre les Palestiniens de Ghaza. L'occupant sioniste fait également face à une affaire de génocide devant la CPI, pour sa guerre meurtrière contre l'enclave palestinienne, lancée en octobre dernier.

M. S.

MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI À L'ENCONTRE DE CRIMINELS GUERRE

La Namibie salue la décision de la CPI pour l'arrestation des sionistes Netanyahu et Gallant

La Namibie a salué la décision de la Cour pénale internationale (CPI) d'émettre des mandats d'arrêt à l'encontre de deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza, selon un communiqué du ministère des Relations internationales et de la coopération, publié vendredi.

Le communiqué a précisé que "bien que cette décision soit arrivée un peu tardivement, elle constitue une étape dans la bonne direction et montre que le peuple palestinien mérite la justice comme tout autre peuple dans le monde." Il a ajouté que la Namibie considère que "le rôle des institutions internationales dans la promotion de la justice et de l'équité est crucial. Lorsque ces institutions fonctionnent de manière impartiale et sans préjugé, elles offrent un cadre de responsabilité, protégeant ainsi les droits de l'homme de toutes les personnes, y compris des Palestiniens, et contribuent à renforcer la paix et la stabilité, non seulement au Moyen-Orient mais dans le



Ph: Df

monde entier. "Selon Windhoek, cela aide à garantir que justice soit rendue, redonnant ainsi confiance et foi dans le système international. La Namibie a également souligné que ces mandats ne doivent pas être considérés seulement comme une condamnation de l'entité sioniste, mais aussi comme un engagement à tenir responsables ceux qui commettent des crimes. À cet égard, la Namibie a appelé tous les Etats membres des Nations unies à coopérer avec la Cour pénale internationale et à l'aider à appliquer le même systè-

me de justice internationale mis en place par la communauté internationale pour rendre les coupables responsables de leurs crimes. Jeudi, la Cour pénale internationale a émis deux mandats d'arrêt internationaux contre le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza.

R.I

AUTORITÉ DU BASSIN DU NIGER

Les pays membres appelés à « des actions concertées » pour son développement

Le ministre béninois de l'Energie, de l'Eau et des Mines, Samou Seidou Adambi, a appelé vendredi depuis Cotonou les dirigeants des neuf pays membres de l'Autorité du bassin du Niger (ABN) à une solidarité plus agissante et à des actions concertées en vue de relever les défis auxquels est confronté le bassin du fleuve Niger. S'exprimant au cours de la 43e session ordinaire du Conseil

des ministres de l'ABN, M. Adambi a souligné la nécessité pour les dirigeants des neuf pays qui partagent le bassin du fleuve Niger à relever les défis.

"La dégradation continue et amplifiée de notre bassin vu les effets néfastes du changement climatique nous interpelle et nous contraint à trouver la solution durable pour la pérennité de ce patrimoine commun", a-t-il déclaré, pré-

sant que cette dégradation agit également sur les ressources durables de la zone. D'après M. Adambi, les défis liés au développement du bassin du fleuve Niger sont de plus en plus nombreux et complexes, notamment l'inondation, la sécheresse, les conflits liés au déplacement des communautés, auxquels s'ajoute la situation sécuritaire. "Face à un tel constat, seules l'unité et l'action concertée

permettent de trouver des solutions les plus adéquates pour y faire face", a-t-il préconisé.

L'Autorité du bassin du Niger est une organisation intergouvernementale d'Afrique de l'Ouest qui vise à promouvoir la coopération entre les Etats limitrophes du Niger dans la gestion et le développement des ressources du bassin du Niger.

R.I

L'AMBASSADEUR DU SOUDAN À MOSCOU, MOHAMMED SIRRAG

«Le veto russe à la résolution de Londres au CS de l'Onu, un message fort de solidarité»

L'ambassadeur du Soudan, à Moscou, Mohammed Sirrag a déclaré sur le veto russe bloquant l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité sur le conflit en cours au Soudan, rédigée par le Royaume-Uni et la Sierra Leone, qu'il « est un message à la communauté internationale pour qu'elle respecte la souveraineté des pays et ne s'ingère pas dans leurs affaires intérieures, qu'elle rejette les diktats et les solutions importées". Les clauses de la résolution étaient trop « prescriptives et ne s'attaquaient pas aux causes profondes du conflit » a-t-il affirmé, citant, en particulier « le soutien régional et étranger continu aux Forces de soutien rapide (RSF), des formations paramilitaires », a précisé le diplomate. "Le projet de résolution ne répond pas aux demandes soudanaises (...). Car le soutien et la fourniture continus d'armes et d'équipements à

la milice par l'intermédiaire de certains pays voisins sont la raison de la poursuite de la guerre". L'accent de la résolution aurait dû être mis sur la pleine mise en œuvre de l'accord de Djeddah, signé en 2023, qui exige le retrait des RSF des zones civiles, selon lui. "Le Soudan appelle la communauté internationale à désigner la milice RSF comme une organisation terro-

riste pour ses pratiques qui violent le droit international humanitaire et toutes les conventions relatives aux droits de l'homme.

Car elle mène une guerre d'extermination globale à motivation ethnique en utilisant des mercenaires contre des civils non armés".

R.I

VISANT LE DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS AFRICAINS

L'UNESCO reconnaît et salue le rôle et la contribution de la Russie

L'UNESCO a salué la contribution de la Russie au développement des médias en Afrique lors de la session du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC). "La Russie est l'un des plus grands donateurs de projets [de communication] dans les pays du Sud", a déclaré jeudi l'un des responsables du PIDC, en citant le directeur-adjoint de l'UNESCO, Taoufik Jelassi. Cette organisation s'est dite reconnaissante à l'engagement russe dans ce domaine, a précisé Mikhaïl Gousman, rapporteur du PIDC, en marge de la session qui s'est ouverte le 21 novembre au siège de l'UNESCO. Et de rappeler que la contribution volontaire de la Russie au programme de développement de la communication dans les pays du Sud s'élevait cette année à 250.000 dollars. Cela fait de la Russie l'un des trois plus grands donateurs du PIDC.

R.I

AFRIQUE DU SUD

L'ANC confirme l'expulsion de l'ex-président Jacob Zuma du parti

Le Congrès national africain (ANC), au pouvoir en Afrique du Sud, a confirmé l'expulsion de l'ancien président Jacob Zuma du parti après que sa commission d'appel a rejeté son appel, a annoncé vendredi l'ANC. Jacob Zuma avait été suspendu de l'ANC en janvier pour avoir soutenu et dirigé le parti uMkhonto weSizwe. L'ancien dirigeant de l'ANC a finalement été expulsé en juillet et a choisi de faire appel de la décision du parti. Vendredi, le Comité national de discipline d'appel de l'ANC a confirmé la décision du Comité national de discipline d'expulser Zuma. « En créant et en dirigeant un parti politique rival, il a abandonné les valeurs fondamentales de loyauté organisationnelle et de responsabilité collective, se transformant en un outil de déstabilisation », a déclaré l'ANC dans un communiqué. La décision réaffirme l'engagement de l'ANC envers la discipline révolutionnaire, qui est un fondement essentiel du mouvement du parti et garantit son unité de but et son unité d'action, a déclaré l'ANC.

R.I

DANS SA LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA DANS LES ZONES SENSIBLES

La Zambie va lancer la distribution de vaccins oraux

La Zambie va lancer la distribution de vaccins oraux contre le choléra au cours de la première semaine du mois prochain, en ciblant les zones sensibles au problème, dans le cadre des efforts visant à prévenir les manifestations de cette maladie d'origine hydrique, a déclaré vendredi un responsable gouvernemental. Kennedy Lishimpi, secrétaire permanent aux services techniques du ministère de la Santé, a déclaré que 54 zones sensibles au choléra ont été identifiées dans le pays, où les vaccins seront administrés après le début de la saison des pluies. M. Lishimpi a fait remarquer que la Zambie dispose actuellement de deux millions de doses de vaccins oraux contre le choléra, et que trois millions de doses supplémentaires devraient bientôt arriver, ajoutant que des systèmes de surveillance renforcés sont en place pour garantir l'endiguement rapide de toute propagation dans les zones identifiées. Nathan Kapata, directeur de la préparation et de la réponse aux urgences à l'Institut national de santé publique de Zambie, a déclaré que des points de réhydratation orale ont été mis en place dans les zones sensibles afin de fournir un accès rapide aux solutions de réhydratation en cas de flambées épidémiques.

R.I

ORAN. DURANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 2024

Plus de 8 millions de tonnes de marchandises traitées au port

Le port d'Oran a traité plus de 8 millions de tonnes de marchandises durant les neuf premiers mois de l'année en cours, enregistrant une hausse de 7 % par rapport à la même période de 2023, a-t-on appris de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO).

Un volume total estimé, précisément, à 8.351.914 tonnes de diverses marchandises a été traité au cours de cette période, soit une augmentation de 7 %, équivalant à 517.516 tonnes, comparativement avec la même période de l'année écoulée (2023), a détaillé, à l'APS, Fasla Mahmoud Djawed, Conseiller du Président-directeur général de l'EPO. Les exportations hors hydrocarbures sont composées, principalement, de 1.723.235 tonnes de clinker, 287.639 tonnes de ciment et 10.759 tonnes de divers types de métaux ferreux, a-t-on fait savoir.

Le trafic des marchandises solides en vrac au niveau de ce port a atteint 6.413.313 tonnes, soit une augmentation de 15 % par rapport à la même période de l'année précédente. Avec un volume de 2.518.798 tonnes, les céréales, toutes variétés confondues, arrivent en tête des



marchandises importées, suivies par les aliments pour bétail (1.451.467 tonnes), a-t-on indiqué de même source. Le volume des marchandises liquides a atteint, quant à lui, 194.611 tonnes, comprenant notamment des huiles végétales destinées à l'exportation et des marchandises diverses (exportations et importations) pour un total de 1.743.990 tonnes. Le port d'Oran a également enregistré une augmentation de 19 % dans l'activité des conteneurs, avec 210.002 conteneurs traités au cours des neuf premiers mois de 2024, contre

176.087 unités pour la même période en 2023. Le volume net des marchandises dans les conteneurs a atteint 1.096.173 tonnes, contre 1.065.511 tonnes enregistrés durant les 9 premiers de 2023, a-t-on encore fait observer. S'agissant du trafic de passagers, le port d'Oran a accueilli 194.602 voyageurs et 72.994 véhicules au cours des neuf premiers mois de 2024, enregistrant une baisse de 2,36 % pour les passagers et une hausse de 18,62 % pour les véhicules, par rapport à 2023, selon la même source.

OUARGLA. PROMOTION DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET JUVÉNILES

Une enveloppe de plus de 370 millions DA allouée

Une enveloppe financière de 378 millions dinars a été consacrée dans le cadre du fonds de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives au titre de l'année 2024, pour promouvoir les activités sportives et juvéniles dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi, auprès de la direction du secteur. Dans ce cadre, les activités sportives ont bénéficié de plus de 151 millions DA, alors qu'un montant de plus de 113 millions DA a été alloué aux activités juvéniles, et une enveloppe dépassant les 56,7 millions DA pour l'acquisition d'équipements sportifs et de jeunesse, a-t-on souligné, ajoutant qu'une somme similaire a été consacrée pour l'entretien et la restauration des structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports. Pour rappeler, le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Ouargla a été renforcé durant l'année en cours par la mise en service de plusieurs installations sportives et structures de jeunesse, à savoir une maison des jeunes

niels, et une enveloppe dépassant les 56,7 millions DA pour l'acquisition d'équipements sportifs et de jeunesse, a-t-on souligné, ajoutant qu'une somme similaire a été consacrée pour l'entretien et la restauration des structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports. Pour rappeler, le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Ouargla a été renforcé durant l'année en cours par la mise en service de plusieurs installations sportives et structures de jeunesse, à savoir une maison des jeunes

dans la commune de Hassi-Benabdallah, une piscine semi-olympique au niveau du nouveau pôle sportif, Moudjahid Abdelkrim Bouzgag, dans la commune d'Ouargla, en sus d'un terrain de football d'une capacité de 5 000 places dans la commune d'Aïn Beida, a-t-on encore détaillé. Il s'agit aussi de la mise en exploitation d'une salle de sport au niveau de même pôle sportif à Ouargla, d'une capacité de 3.000 places, ainsi que sept stades de proximité en gazon synthétique répartis à travers

les différentes régions de la wilaya, selon la même source. La wilaya compte 28 établissements de jeunesse, huit installations sportives, et 75 stades de proximité en gazon synthétique. Elle recense également deux ligues régionales, l'une pour le football et l'autre pour le handball, en plus de 23 ligues sportives, six associations juvéniles, et 320 associations de jeunesse activant dans les domaines culturel, social, scientifique, artistique et autres, selon données du secteur.

GHARDAÏA. ACCOMPAGNEMENT DES MICRO-ENTREPRISES ET DES START-UP

Le rôle de l'université souligné lors d'une rencontre

Le rôle de l'université dans le développement économique à travers l'accompagnement des micro-entreprises et des start-up a été souligné, mercredi à Ghardaïa, par les participants à une rencontre académique, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'entrepreneuriat. Intervenant à cette occasion, le directeur de l'Incubateur universitaire, Nouredine Taleb Ahmed, a affirmé que les micro-entreprises et les start-up sont des leviers contribuant aussi bien à l'impulsion du développement économique et industriel, qu'à la création d'emplois.

L'incubateur permet de réunir les conditions d'un environnement scientifique et pratique aux étudiants désirant monter leurs propres startups et promouvoir l'innovation, et ce, via des solutions efficaces à même de garantir les moyens de donner forme à de nouveaux projets et à de petites entités économiques, ainsi que de contribuer à la dynamique économique locale et nationale et à la réalisation du développement durable. Pour sa part, le directeur du Centre de développement de l'entrepreneuriat, Abdelhamid

Merakchi, a indiqué, dans une communication intitulée "Les microentreprises et leur impact sur le développement économique à travers l'entrepreneuriat", que les micro-entreprises ont largement contribué à l'amélioration du produit intérieur, la diversification des revenus économiques nationaux, ainsi que le renforcement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, en les aidant à s'insérer dans le marché de l'emploi et des affaires. "L'étudiant est appelé à devenir un gestionnaire d'entreprise privé, appelé à s'impliquer dans la sphère productive et à répondre aux besoins socioéconomiques", a ajouté le responsable. Selon l'intervenant, l'université de Ghardaïa s'emploie, en coordination avec les différents acteurs économiques, à mettre en œuvre la décision ministérielle 75/12 visant à développer les recherches et les thèses en startups et en projets innovants. Pour ce faire, des rencontres académiques et des sessions de formation ont été initiées pour la vulgarisation des avantages contenus dans cette décision ministérielle, conférant à l'institution universitaire un rôle clé dans la dynamique économique et la promotion de la

production locale et nationale. Cette rencontre a été mise à profit par les étudiants pour s'enquérir, à travers un atelier de formation encadré par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), aux modalités de montage des startups, l'orientation et le financement des projets innovants à concrétiser.

Le recteur de l'université de Ghardaïa, Lyes Bensaci, a affirmé que l'incubateur universitaire s'est attelé ces dernières années à l'accompagnement de plusieurs projets innovants, relevant, dans le même contexte, que 86 thèses universitaires ont été soutenues en vertu de la décision 75/12, dont certains projets économiques ont vu le jour, en plus d'une douzaine de projets ayant obtenu le label de startup et une douzaine d'étudiants attendant l'obtention de leur brevet d'invention. Initiée en coordination avec l'ANADE et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), la rencontre académique, qu'a abritée la Faculté des sciences économiques Pôle-1, s'est déroulée en présence d'étudiants et d'hommes d'affaires, selon les organisateurs.

TISSEMSILT. STOCKAGE DE CÉRÉALES

Lancement de la réalisation de sept centres de proximité

Les travaux de réalisation de 7 centres de stockage de céréales de proximité ont été lancés, récemment dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, mercredi, du directeur local des Equipements publics, Mohamed-Abdelghani Boudjemaa. M. Boudjemaa a indiqué que la wilaya a bénéficié de projets de réalisation de neuf centres de stockage de proximité d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, relevant que les travaux ont été entamés pour sept d'entre eux. Deux autres sont en phase de procédures administratives avant le lancement de leurs chantiers. Ces infrastructures, pour lesquels une enveloppe budgétaire globale de 2,25 milliards de dinars a été allouée, seront répartis comme suit : trois dans la commune d'Ammari et un dans chacune des communes de Tissemsilt, Ouled Bessam, Bordj Bounaâma, Layoune, Theniet El Had et Bordj Emir Abdelkader, a précisé la même source. La durée prévue pour la concrétisation de ces projets, supervisés par la direction des Equipements publics, est de huit mois, a-t-on fait savoir. Ces infrastructures viennent s'ajouter à un dock-silo implanté dans la localité de Sidi Mansour (commune de Khemisti), dont les travaux sont actuellement en cours. Pour rappel, la capacité actuelle de stockage des différentes variétés de céréales dans cette wilaya des Hauts Plateaux du Centre-ouest est estimée à 200.000 quintaux.

KHENCHELA. AMÉNAGEMENT D'UNE GRANDE ZONE

INDUSTRIELLE À METOUSSA Lancement des travaux en 2025

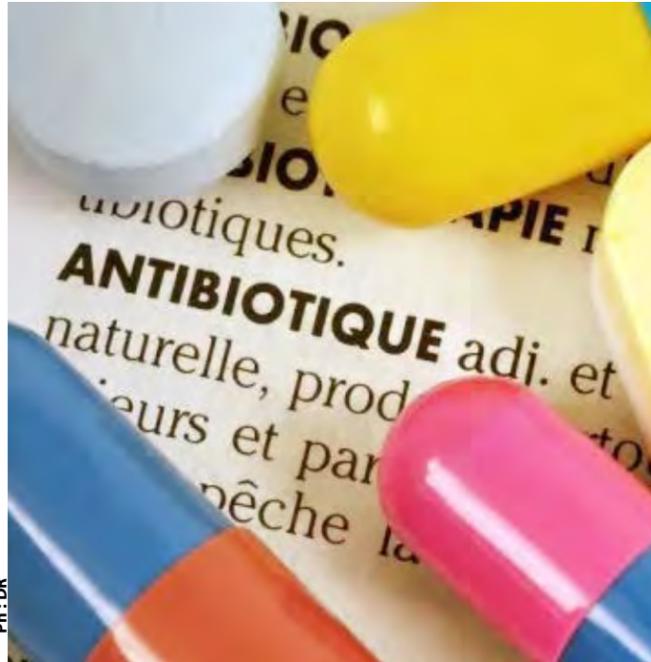
Les travaux d'aménagement d'une grande zone industrielle seront lancés l'année prochaine 2025 dans la commune de Metoussa, wilaya de Khenchela, apprend-on mercredi des services de la wilaya. La même source a précisé que dans le cadre de la mise en œuvre des instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aux autorités de la wilaya pour aménager une grande zone industrielle à proximité de la voie ferroviaire, un terrain de 402 hectares a été choisi dans la commune de Metoussa pour accueillir le projet de cette grande zone industrielle. La même source a ajouté que le wali, Salim Harizi a tenu mercredi matin une réunion avec les directeurs exécutifs concernés sur les procédures administratives pour régulariser la nature de ce terrain à vocation agricole qui accueillera cette zone et a ordonné d'établir un procès-verbal de choix du terrain et de le transmettre au ministère de l'Agriculture et du Développement Rural pour parachever les procédures requises. Le chef de l'exécutif local a ordonné de constituer une fiche technique sur cette grande zone industrielle pour la transmettre aux ministères de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire et de l'Industrie. Des instructions ont été données au directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction pour élaborer le cahier de charges de l'étude et de l'aménagement de cette zone industrielle en prévision du lancement de l'appel d'offres au terme des procédures requises.

ORAN. SANTÉ

Nécessité d'agir contre l'utilisation excessive d'antibiotiques et l'automédication

La nécessité d'agir contre l'automédication et l'utilisation excessive d'antibiotiques a été vivement recommandée par des spécialistes, jeudi, lors d'une campagne de sensibilisation et d'information sur la résistance aux antimicrobiens.

"L'abus d'utilisation des antibiotiques réduit leur efficacité contre les bactéries et crée un problème de santé publique", a-t-on souligné. "Les médecins ont relevé l'existence de bactéries résistantes aux antibiotiques qui empêchent la guérison et provoquent des complications d'où la nécessité d'éviter particulièrement l'automédication et d'aller impérativement voir un médecin", ont indiqué, à l'APS, les initiateurs de cette campagne, organisée par l'Unité de médecine préventive de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", à l'occasion de la Semaine mondiale de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens (18-24 novembre 2024) et la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. A ce titre, Dr. Benyekhlef Mounia, médecin généraliste principale à l'Unité citée a affirmé que "l'automédication est le facteur qui a favorisé le plus l'apparition de cette résistance, lorsque le malade recourt, au premier signe d'infection, à l'achat sans prescription d'antibiotiques de chez le pharmacien, alors que les médecins plaident pour une utilisation de ces médicaments après au moins 72 heures d'infection afin de laisser le temps



PH: DR

aux agents d'immunité du corps d'agir". "Face à une grippe ou une Angine, le corps réagit seul et rapidement aux infections et parfois, il n'a même pas besoin de ces antibiotiques. Le patient peut se sentir mieux avec une bonne alimentation, du paracétamol, des tisanes et du repos", a-t-elle expliqué, déclarant "le fait que le patient achète un antibiotique dès le premier jour de

l'infection ou demande au médecin de le lui prescrire, est fortement déconseillé". Pour sa part, Dr. Benkoula Ferial, médecin principale à la même unité, a fait savoir que "l'antibiotique peut combattre le virus et aussi les microbiotes, plus que nécessaires pour le système immunitaire, dont le régénération peut prendre plusieurs années". L'utilisation abusive d'antibiotiques pour

de simples infections comme la grippe peut créer des situations beaucoup plus complexes, quand généralement le malade arrête subitement le traitement prescrit aux premiers signes de guérison. Cela provoque plus tard une résistance aux antibiotiques utilisés et demande des doses beaucoup plus fortes d'antibiotiques, a-t-elle prévenu. Les malades sont inconscients des conséquences que cette résistance aux antibiotiques peut engendrer, principalement sur le foie, les reins et le cœur, entre autres, a-t-elle fait observer, indiquant que des maladies que l'on peut soigner (telles que la pneumonie et la tuberculose) ou des infections mineures pourraient devenir incurables et provoquer même le décès du patient.

De son côté, Dr. Khaloui Hicham, médecin généraliste principal à la même unité, a abordé le rôle important que peut jouer le pharmacien dans la diminution de cette utilisation abusive, estimant qu'il est appelé à expliquer au malade qu'il ne devrait pas prendre de médicaments que sur ordonnance, tout en le mettant en garde contre l'utilisation abusive de médicaments qui pourraient compliquer davantage sa situation.

ECOLE D'HÔTELLERIE ESHRA

Sortie de trois promotions en arts culinaires et gestion hôtelière

L'école hôtelière d'Oran "ESHRA" a organisé, jeudi, une cérémonie en l'honneur de 78 diplômés de trois promotions, en deux spécialités, à savoir les arts culinaires et la gestion hôtelière. Il s'agit des promotions trois, quatre et cinq, dont les étudiants se sont inscrits et ont évolué en pleine pandémie du Covid 19, a indiqué la Directrice générale de cet établissement de formation, Ouaras Mounira. "Cette sortie de promotion témoigne de la résilience de l'école et de ses élèves face à un contexte très particulier, soit le Covid 19", a-t-elle souligné dans une déclaration, à l'APS, en marge de la cérémonie. Les diplômés de ces deux spécialités sont attribués après un cursus de 24 mois, fait en alternance, 6 mois à l'école et 6 mois en entreprise hôtelière ou de restauration. "Si la remise de diplômes se tient aujourd'hui, 95% de ces étudiants diplômés sont déjà employés au sein de différentes structures, ce qui témoigne de la qualité de la formation", a-t-elle mis en exergue.

TOUGGOURT. TÉMACINE

Une quinzaine de participants à l'exposition de dattes

Plus de quinze (15) participants, de différentes communes de la wilaya de Tougourt, exposent leurs produits dattiers à la sixième édition de l'exposition de dattes, ouverte jeudi dans la commune de Témacine (10 km Sud de Tougourt). Les participants, principalement des phoeniculteurs et artisans, exposent lors de cette manifestation commerciale diverses variétés de dattes réputées dans la région d'Oued-Righ, des produits dérivés des dattes, et des articles d'artisanat à base de palmiers, mettant en valeur les importantes potentialités que renferme la wilaya. Organisée à l'entrée de la ville de Témacine près de la RN-3, sous le signe "Les dattes, histoire des

aïeux et espoir des générations", cette manifestation annuelle a drainé de nombreux visiteurs issus de différentes régions du pays, pour s'enquérir des différentes variétés de dattes faisant la fierté de la région, dont Deglet-Nour, Degla-Beida, El-Ghars, Tinissine et d'autres variétés.

Ouverte par les autorités locales, cette exposition d'une quinzaine de jours vise à valoriser la richesse phoenicole et à accompagner les phoeniculteurs en mettant à leur disposition un espace d'écoulement direct de leurs produits dans de bonnes conditions, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale de Témacine, Imad Lebsis. Elle servira également de tri-

bune pour les producteurs afin de soulever leurs préoccupations liées à la promotion de la filière des dattes et à l'amélioration quantitative et qualitative de leurs produits. La wilaya de Tougourt, l'une des importantes régions produc-

trices de dattes du pays, recèle plus de 1,6 million de palmiers, avec une production prévisionnelle cette saison de plus de 1,13 million de quintaux, selon les prévisions de la Direction locale des services agricoles.

KHENCHELA. RÉSEAU DU GAZ

NATUREL

175 foyers de la commune d'El Mahmal raccordés

Au total, 175 foyers de la commune d'El Mahmal, dans la wilaya de Khenchela ont été raccordés jeudi au réseau du gaz naturel. La mise en service du projet de raccordement au réseau du gaz naturel de 175 foyers de la localité Labaâra, dans la commune El Mahmal a été supervisée par le wali, Salim Harizi, au cours d'une visite de travail effectuée aux deux communes d'El Mahmal et d'Ouled Rechache. Le directeur de la Société de distribution d'électricité et de gaz de Khenchela, Abdelkrim Bounoughaz a précisé qu'il a été procédé jeudi dans le cadre du programme complémentaire de développement au raccordement de 175 foyers de la localité Labaâra, à la commune d'El Mahmal à l'énergie gazière sur un réseau de plus de 29km. La réalisation du projet a eu lieu en 14 mois pour un budget de 45 millions de dinars, a ajouté le même responsable. Il a également indiqué que d'ici au début de la semaine prochaine, 181 foyers de la localité Safel Metoussa, dans la commune de Metoussa seront raccordés au réseau du gaz naturel, indiquant que les travaux de réalisation du projet ont été achevés et ne reste que l'installation des compteurs individuels des abonnés. Des bénéficiaires ont exprimé à l'APS leur satisfaction quant à cette opération de raccordement au réseau du gaz naturel qui devra leur éviter la souffrance des déplacements vers les centres des communes d'El Mahmal et d'Ouled Rechache sur de longues distances pour acheter des bonnes du gaz butane surtout durant la saison hivernale.

EL-BAYADH. FESTIVAL DE COURSE

DE MÉHARIS D'EL-GOR

Une trentaine de participants présents

Plus de 30 participants sont attendus à la neuvième édition du Festival de course de méharis d'El-Gor, prévue samedi prochain dans la commune de Brizina (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris jeudi des organisateurs. Le président de l'Association de l'Office du tourisme de Brizina, Mustapha Lakhdari, a indiqué que cette manifestation touristique annuelle, qui attire de nombreux visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya, se déroule cette année sous le slogan : "Tourisme, culture et développement durable", avec des participants des wilayas d'Adrar, Ghardaïa, Timimoun, El Meniaâ, Ouargla, Beni-Abbès et El Bayadh. La course se déroulera sur un circuit de 1,2 kilomètre en deux groupes. Le premier groupe effectuera cinq tours et le second quatre tours, a fait savoir M. Lakhdari, ajoutant que les lauréats seront récompensés par des prix de valeur. A travers cet événement, l'Office du tourisme de Brizina vise à mettre en valeur le patrimoine culturel et touristique de la région, à promouvoir le tourisme intérieur et saharien, et à faire découvrir les nombreux sites touristiques de cette magnifique région.

JIJEL. ÉDUCATION

Réception avant fin 2024 de 5 nouveaux groupes scolaires

Cinq (5) nouveaux groupes scolaires seront réceptionnés dans la wilaya de Jijel " avant la fin de l'année en cours (2024) ", a-t-on appris jeudi du directeur local du secteur de l'éducation, Saâd Kissra. Les nouveaux groupes scolaires sont situés, à Mezghitane (commune de Jijel), Ezané (1) et Dar Khaled (1), dans la commune de Djimla, et Taher, dans la localité " Tassift " en plus d'un groupe scolaire, à la commune d'El Milia, a précisé à l'APS, le même responsable. Il a rappelé que ces infrastructures scolaires viennent s'ajouter aux 10 autres groupes scolaires, 5 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 2 lycées réceptionnés au début de l'actuelle rentrée scolaire. Une fois mis en service, tous ces groupes scolaires permettront d'alléger la pression sur certains établissements scolaires, a-t-on estimé.

LE MC ALGER PLONGÉ DANS LE DOUTE

L'entraîneur Beaumelle jouera sa tête à Lubumbashi

Le champion d'Algérie sortant, le MC Alger est en émulation avant 48 heures de son entrée en licence dans la phase des poules de la ligue des champions d'Afrique en donnant la réplique mardi au TP Mzembe dans le fief de cette formation de la RD Congo à Lubumbashi. En cause, la défaite concédée par les Vert et Rouge mercredi passé dans le derby algérois contre le Cr Belouizdad au titre de la 10^e journée du championnat et qui a valu de perdre sa première place au classement.

Et comme il s'agit de la quatrième contre-performance des Mouloudeens à domicile après y avoir concédé trois matchs nuls depuis le début de cette exercice, l'entraîneur Patrice Beaumelle se retrouve désormais dans une situation très compliquée.

En effet, ils sont nombreux dans l'entourage du club à réclamer tout simple-



PH: DR

ment son départ, estimant qu'il assume entièrement la responsabilité de ces échecs à domicile et qui ont valu à son équipe de perdre pas moins de 9 précieux points après avoir obtenu 10 unités sur 12 possibles à l'extérieur.

Mais du côté de la direction algéroise, on n'entend pas les choses de cette oreille. Le président Hadj Redjem, connu pour être un fervent partisan de la stabilité, vient de renouveler sa confiance au technicien français. Malgré cela, l'avenir de ce dernier au Mouloudia est toujours incertain, car une éventuelle défaite en terres congolaises précipiterait certainement son départ, lui qui demeure le seul entraîneur à encore garder son poste dans le championnat algérien depuis la saison passée.

D'ailleurs, plusieurs entraîneurs expérimentés, aussi bien locaux qu'internationaux, sont déjà cités dans les coulisses du

Doyen comme étant des solutions de rechanges à l'ancien sélectionneur de la cote d'Ivoire. Parmi eux, on avance les noms du Serbe Zoran Manojlović, qui connaît bien le football algérien après avoir entraîné le CR Belouizdad. Il y a également l'Égyptien Hossam El Badry, ancien sélectionneur national égyptien, qui a déjà travaillé en Algérie en dirigeant l'ES Sétif en 2022. Le Portugais Jaime Pacheco, qui a entraîné des clubs prestigieux comme Zamalek et Pyramids en Égypte, est lui aussi libre. Enfin, l'Argentin Miguel Angel Gamondi complète cette liste d'options.

Les supporters estiment qu'il est impératif d'agir avant qu'il ne soit trop tard, car selon eux, Patrice Beaumelle est incapable de redresser l'équipe, même s'il venait à obtenir un résultat positif en compétition continentale contre le TP Mazembe.

Hakim S.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Hausse vertigineuse de la masse salariale des clubs

Le championnat de ligue 1 de football est en train de battre tous les records en matière de masse salariale des clubs, notamment ceux mis sous la coupe des entreprises publiques. Selon des sources bien informées, la valeur globale de la masse salariale des 16 formations de l'élite s'élève à pas moins de 75 milliards de centimes. Une somme jamais réalisée depuis la création du championnat algérien, soit depuis l'Indépendance.

Mieux, comparativement à la saison dernière, la valeur globale de la masse salariale des pensionnaires de l'élite a enregistré un saut qualitatif de 57%, équivalent tout simplement 43 milliards de centimes.

En tête des clubs les plus défenseurs en matière de salaires, arrive le CR Belouizdad dont le propriétaire n'est autre que le Groupe MADAR. Le club de la banlieue d'Alger est dans l'obligation de verser une somme colossale de l'ordre de 9,6 milliards de centimes mensuellement à ses joueurs, alors que la saison



passée, la masse salariale de ce club s'élevait à près de 7,5 milliards.

De son côté, le MC Oran, passé depuis Septembre 2023 sous le giron de la compagnie Hyroc, a cassé sa tirelire lors de l'intersaison dans l'espoir de mettre un terme à près de trois décennies de disette. Résultat des courses, le club phare de la capitale de l'ouest du pays pointe désormais à la deuxième place au classement des clubs les plus dépensiers. Sa masse salariale est d'ailleurs estimée à 9,2 milliards, suivi par L'USM Alger qui a recruté plusieurs joueurs locaux et

étrangers ce qui a revu à la hausse sa masse salariale comparativement à la saison passée pour atteindre le seuil de 9 milliards de centimes.

Les Usmistes devançant dans ce registre le voisin le MC Alger, champion d'Algérie sortant, qui pointe à la quatrième place avec une masse salariale de l'ordre de 7,2 milliards. La direction du Doyen a fait des économies dans ce domaine après la vente du contrat de Belaïli à L'ES Tunis, sachant que l'enfant d'Oran était considéré comme le joueur le plus cher du championnat la saison passée.

Dans le registre des clubs les moins dépensiers, figure en premier lieu le Paradou AC qui continue à miser sur le produit de son académie ce qui lui évite de dépenser des sommes colossales pour recruter des nouveaux joueurs dans chaque mercato. C'est ce qui explique, du reste, que la masse salariale de cette formation ne dépasse pas les 2 milliards chaque mois, synonyme d'une dernière place au classement suscité.

Ces chiffres suscitent l'indignation des milieux sportifs, d'autant plus que ces augmentations vertigineuses des masses salariales des clubs du premier palier algérien ne sont pas accompagnées par une amélioration du niveau de notre championnat qui n'est du reste pratiquement pas représenté en sélection algérienne. Par exemple, un seul joueur de la ligue 1 a été convoqué pour le précédent stage des Verts, en l'occurrence le défenseur central de la JS Kabylie, Mohamed Amine Madani.

H. S.

LIGUE 1 MOBILIS (10^E JOURNÉE) Le MCO rate Le coche face à l'USMK

Le MC Oran, tenu en échec vendredi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran face à l'USMK Khenchela (0-0), a raté l'occasion de s'emparer provisoirement de la position de dauphin, à l'occasion de la 10^e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre samedi.

Les Oranais qui ont dominé les majeurs moments de la partie, ont buté sur une solide défense de l'USMK qui a bien veillé au grain, jusqu'au sifflet final de l'arbitre international Lahlou Benbraham. Le MCO fait du surplace, puisqu'il échoue à se racheter de sa défaite concédée en déplacement face à l'Olympique Akbou (3-1), lors de la précédente journée. En revanche, l'USMK a réussi à se remettre définitivement sur rails, et confirme son succès décroché à la maison face au CS Constantine (1-0), sous la houlette du nouvel entraîneur Chérif Hadjar. Dans les autres rencontres, disputées mercredi et jeudi, le CS Constantine s'est hissé en tête du classement, en infligeant à l'USM Alger son premier revers de la saison (1-0), jeudi soir au stade Chahid-Hamlaoui. L'unique but de la partie a été marqué sur une tête du défenseur Achraf Boudrama (34e). De son côté, le MC Alger a concédé sa première défaite de la saison, lors du derby face au CR Belouizdad (1-3), mercredi soir au stade olympique du 5-juillet (Alger). Delort a ouvert le score pour le "Doyen" à la 14^e minute, avant que le Chabab ne renverse la vapeur par Slimani (31e), Benguit (64e), et Khacéf (90e+6). Le CRB, auteur d'un début chaotique, est en train de retrouver des couleurs sous la conduite de l'entraîneur Abdelkader Amrani, puisqu'il s'agit de la deuxième victoire de rang, après celle décrochée en déplacement face à l'ES Mostaganem (2-0). Le MCA et le CRB (Ligue des champions), ainsi que l'USMA, et le CSC (Coupe de la Confédération africaine), se tourneront désormais vers les compétitions africaines interclubs, dont la première journée de la phase de poules se jouera le mardi 26 et mercredi 27 novembre. Les deux rencontres JS Kabylie - MC El-Bayadh et Paradou AC - US Biskra, ont été reportées à une date ultérieure, rappelle-t-on.

LIGUE 1 TUNISIENNE (9^E JOURNÉE)

Youssef Belaili sauve l'ES Tunis à Ben Guerdane

L'international algérien Youssef Belaili, auteur d'un joli but contre l'US Ben Guerdane (1-1), a permis à son équipe l'ES Tunis de décrocher un précieux point en déplacement dans un match avancé de la 9^e journée du championnat de Tunisie de Ligue 1 professionnelle de football disputé vendredi. Les locaux ont ouvert le score dès la 10^e minute de jeu par l'intermédiaire de Houssein Habbassi, avant que Belaili ne remette les deux équipes à égalité à la 59^e, sur un coup franc magistral. Les Sang et Or qui aborderont dans quatre jours la phase de poules de la Ligue des champions africaine, concèdent leur 4^e nul de la saison et rejoignent provisoirement l'US Monastir à la 4^e place avec 16 points. Les sudistes gagnent eux aussi une place en accédant au 12^e rang avec 7 points, en attendant le reste des rencontres programmées demain samedi et dimanche. Pour rappel, Youssef Belaili avait rejoint les rangs de l'ES Tunis lors du mercato d'été pour un contrat de deux ans, en provenance du MC Alger avec qui il a été sacré champion d'Algérie de Ligue 1 Mobilis 2023-2024.



LA LFP FIXE LES DATES DE LA 11^E JOURNÉE
Par ailleurs, la 11^e journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis s'étendra sur trois jours (30 nov- 2 déc 2024), a indiqué samedi la Ligue de football professionnel (LFP). La journée débutera le samedi 30 novembre avec la programmation de trois rencontres dont l'affiche USM Khenchela- Olympique Akbou. La compétition se poursuivra dimanche 1^{er} décembre avec le déroulement de deux chocs palpitants: ES Sétif- MC Alger et CR Belouizdad- ASO Chlef. L'épilogue de la 11^e journée de Ligue 1 aura lieu lundi 2 décembre avec le déroulement des trois dernières rencontres au programme dont le derby USM Alger- Paradou AC. Les deux autres matchs mettront aux prises, la JS Saoura à la JS Kabylie et l'US Biskra au CS Constantine. Pour rappel, la 10^e journée avait débuté mercredi der-

nier avec le derby algérois CRB-MCA (1-3) et se poursuivra ce samedi .

**Programme de la 11^e journée:
Samedi 30 novembre 2024:**
MC El Bayadh- ES Mostaganem
NC Magra - MC Oran
USM Khenchela- O.Akbou

Dimanche 1^{er} décembre:
CR Belouizdad- ASO Chlef
ES Sétif- MC Alger

Lundi 2 décembre:
US Biskra- CS Constantine
JS Saoura- JS Kabylie
USM Alger- Paradou AC .

LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-OUEST/11^E J)

L'ES Ben Aknoun et la JSM Tiaret calent, l'US Bechar sur le podium

L'ES Ben Aknoun, leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, a été accroché par le MC Saïda (0-0) à l'occasion de la 11^e journée de compétition, disputée vendredi, tout comme son dauphin la JSM Tiaret qui a fait match nul en déplacement chez le RC Arbaâ (1-1). Malgré ce faux pas en déplacement, l'Etoile de Ben Aknoun (23 points), toujours invaincue avec un bilan de six victoires et cinq matchs nuls, conserve son fauteuil de leader devant la JSM Tiaret (20 pts), qui a longtemps cru à la victoire avant d'encaisser l'égalisation du RC Arbaâ dans le temps additionnel (90e+6e). Avec ce nul, le MC Saïda (12e, 12 pts) reste coincé dans le ventre mou du classement, tout comme le RC Arbaâ (10e, 13 pts). Derrière le duo de tête, le promu l'US Bechar Djedid a renoué avec le succès après

deux défaites et un match nul, en dominant à domicile le MCB Oued Sly (3-1) et rejoint provisoirement le RC Kouba à la troisième place du classement avec 17 points. Pour sa part, le GC Mascara (5e, 16 pts) s'est incliné (1-0) face à l'ESM Koléa, qui remonte au neuvième rang avec 14 points. Dans la dernière rencontre au programme ce vendredi, le SKAF Khemis Miliana (10e, 13 pts) qui vient de se séparer de son entraîneur Hocine Achoua, a battu (1-0) le CR Témouchent, plus que jamais en danger en occupant la 15^e place avec huit points seulement au compteur. La deuxième partie des matchs de la 11^e journée, prévue samedi (15h00), sera marquée par le derby algérois, du groupe Centre-Ouest, opposant la JS El Biar (4e, 16 pts) au RC Kouba (3e, 17 pts), dans un match ouvert à tous les pronostics. Tenus en échec à

domicile par l'ASM Oran (0-0), mardi, les Koubéens tenteront de renouer avec le succès pour préserver leurs chances d'accession, tout comme leurs voisins d'El Biar, qui réalisent un joli parcours pour leur première saison en Ligue 2 amateur. Toujours dans le haut du classement, l'ASM Oran (4e, 16 pts) aura les faveurs des pronostics lors de la réception de la lanterne rouge le SC Mecheria (4 pts), alors que le NA Hussein-Dey (14e, 9 pts) tentera de s'extirper de la zone de relégation en accueillant le WA Mostaganem (7e, 15 pts). La 11^e journée du groupe Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, prévue samedi et dimanche, sera marquée par les déplacements compliqués du leader, le MB Rouissat et son dauphin l'USM El Harrach, respectivement, chez le CA Batna (10e, 11 pts) et le NRB Telegma (8e, 12 pts).

ARABIE SAOUDITE

Mahrez offre la victoire à Al Ahli

Grâce au 2^e but cette saison de Riyad Mahrez la formation d'Al Ahli s'est imposée sur la pelouse d'Al Fayha (1-0), ce vendredi, en ouverture de la 11^e journée de la Saudi Pro League.

Le capitaine des Verts a inscrit l'unique but de la rencontre en transformant un penalty qu'il a lui-même obtenu à la 21^e minute de jeu.

Grâce à ce succès le club basé à Djeddah occupe la 6^e place au classement à cinq points du podium.

Prochain rendez vous pour Mahrez & Co, lundi sur la pelouse des Emirats d'Al Ain pour le compte de la 5^e journée de la Ligue des champions asiatique.

TIRAGE AU SORT DE LA CAN FÉMININE 2024 L'Algérie avec la Tunisie, le Nigeria et le Botswana

L'équipe nationale féminine de football disputera la phase finale de la coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025) dans le groupe B en compagnie du Nigeria, tête de série, de la Tunisie et du Botswana, après le tirage au sort effectué vendredi soir par la Confédération africaine de football (CAF). Le tirage au sort a porté sur trois groupes de quatre équipes, réparties selon le classement FIFA, indiquent les organisateurs. La 13^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations féminine se déroulera du 5 au 26 juillet 2025.

Le tirage au sort effectué vendredi a donné les groupes suivants :

- Groupe A
Maroc
Sénégal
Zambie
RD Congo

- Groupe B
Nigeria
Botswana
Algérie
Tunisie

- Groupe C
Afrique du Sud
Tanzanie
Mali
Ghana.

DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 48 ANS

L'ancien joueur international, Abdelhamid Merakchi inhumé à Aïn Témouchent

L'ancien joueur international, Abdelhamid Merakchi, a été inhumé vendredi après-midi au cimetière "Moulay Mustapha" à Aïn Témouchent. La dépouille du défunt, décédé dimanche dernier en France à l'âge de 48 ans suite à un malaise, a été rapatriée vendredi. Etaient présents à l'enterrement le wali de Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennabi, les autorités civiles et sécuritaires de la wilaya, ainsi que le président de l'Association "Radiouse", Kada Chafi, et plusieurs joueurs avec qui le regretté avait évolué notamment dans des clubs nationaux, comme Ali Messabih et Ibrahim Mezouar. Durant son parcours footballistique, Merakchi a porté les couleurs de plusieurs clubs, comme l'ES Mostaganem, le MC Oran, WA Tlemcen, l'USM El Harrach et le MCA. Il a rejoint l'équipe nationale à la fin des années 1990 et a participé aux matchs de qualification à la CAN-2000. A l'international, il a joué dans plusieurs clubs, notamment en Turquie.

ALLEMAGNE

Le Bayern assure avant le PSG

Le Bayern Munich se rassure avant d'affronter le PSG mardi en Ligue des champions. Opposés à Augsburg en ouverture de la 11^e journée de Bundesliga, les Bavarois ont dû attendre un penalty transformé par Harry Kane pour rompre le verrou adverse.

Auteur d'un triplé, l'international anglais confirme sa grande forme face aux buts sous la tunique munichoise (14 buts en championnat).

A quatre jours de recevoir le PSG en Ligue des champions, le Bayern Munich a patiemment construit son succès contre Augsburg (3-0), avec un nouveau triplé de Harry Kane, vendredi soir lors de la 11^e journée du championnat d'Allemagne. Avec cette cinquième victoire consécutive en Bundesliga, le Bayern réalise un début de saison quasiment parfait avec 29 points sur 33 possibles, ne cédant des points que contre le Bayer Leverkusen, champion en titre (1-1) à domicile et à Francfort (3-3).

Avant les autres matchs de la 11^e journée de Bundesliga, les coéquipiers de



Manuel Neuer, titularisé malgré une pointe ressentie en milieu de semaine aux côtés à l'entraînement, comptent huit points d'avance sur le RB Leipzig.

Il s'agit de la cinquième victoire consécutive en Bundesliga sans encaisser de but, performance inédite depuis mars 2017. Toutes compétitions confondues, les Munichois ont signé un sixième match consécutif sans prendre de but, ce qui ne leur était plus arrivé depuis février 2014, sous Pep Guardiola.

14 BUTS POUR KANE EN CHAMPIONNAT

Sous la neige pendant les dix premières minutes et dans une Allianz Arena transformée en glaçon (température de -2 degrés, ressentie -7 degrés), les hommes de Vincent Kompany ont une nouvelle fois fait face à une équipe extrêmement basse, comme ce fut déjà le cas contre le Benfica

FC BARCELONE

Lionel Messi ne viendra pas

« Le Barça de Flick est spectaculaire », titre Sport, qui relaye les

MANCHESTER UNITED Amorim croit en sa réussite

Nommé sur le banc de Manchester United après le licenciement d'Erik ten Hag, le manager Ruben Amorim suscite de grandes attentes à la tête des Red Devils. En conférence de presse ce vendredi, le technicien portugais a affiché sa confiance par rapport à sa capacité à relever ce défi.

"Je suis un peu rêveur et je crois en moi. Je crois aussi au club. Je pense que nous avons la même idée, le même état d'esprit. Je crois vraiment aux joueurs. Je sais que vous ne croyez pas beaucoup en eux mais moi, j'y crois beaucoup. Je pense que nous pouvons nous améliorer. Et je veux essayer de nouvelles choses. Vous pensez que ce n'est pas possible, je pense que c'est possible. Nous verrons à la fin", a commenté l'ancien entraîneur du Sporting Portugal.

aux jeunes : « Quand on leur donne confiance, ils répondent. », a déclaré la Pulga. De son côté, Flick a qualifié les paroles de Messi d'« honneur » et a souligné que cela montre « qu'il suit l'équipe de près et qu'il porte toujours le club dans son cœur ».

Une harmonie qui illustre le lien fort entre Messi et le Barça, même après son départ. Mais malheureuse-

ment, Messi ne sera pas de la partie pour le gala du 125^e anniversaire du club, qui aura lieu le 29 novembre prochain. L'Argentin avait déjà des engagements programmés qui empêchent sa présence.

Dans tous les cas, il est prévu que Leo Messi participe à l'élaboration du gala commémoratif avec une vidéo enregistrée ou par le biais d'une connexion à distance.

ATLÉTICO MADRID

Diego Simeone répond aux rumeurs de départ

Et si c'était sa dernière saison sur le banc de l'Atlético ? Après 12 ans passés dans la capitale madrilène, Diego Simeone semble plus proche de la fin que du début. Cette semaine, la presse espagnole évoquait d'ailleurs la volonté du club de trouver son successeur, plus par anticipation que par volonté de se séparer de lui.

Présent en conférence de presse ce vendre-

di, à la veille de recevoir Alavés, l'Argentin ne s'est pas montré très bavard sur le sujet. « Si le club cherche des alternatives ? Ce n'est pas une question pour moi, je pense à Alavés et à la manière de résoudre un match important pour nous, demain. Moi, je n'ai rien vu », a-t-il confié. Demain, Simeone dirigera son 700^e match sur le banc des Colchoneros. Peut-être son dernier pallier centenaire...

INTER MIAMI

Mascherano va succéder à Martino

Trois jours après l'annonce du départ attendu de Gerardo Martino, l'Inter Miami se trouve en négociations avancées avec Javier Mascherano, afin de nommer l'ancien international argentin

comme son nouvel entraîneur, selon les journalistes César Luis Merlo et Fabrizio Romano. Les deux parties échangeant déjà des documents et l'actuel sélectionneur de l'Argentine U20, qui était aussi en charge

de la sélection olympique, s'engagera sur la durée avec le club floridien. Il retrouvera de nombreux joueurs avec lesquels il a joué au FC Barcelone : Lionel Messi, Luis Suarez, Sergio Busquets et Jordi Alba.

MANCHESTER CITY

Guardiola restera "même en cas de relégation"

L'entraîneur espagnol de Manchester City, Pep Guardiola, a assuré qu'il restait au club, même si le club, accusé de multiples infractions financières, venait à être relégué administrativement. " Je l'ai dit il y a six mois, il y a un an, quand tous les clubs nous accusaient d'avoir fait quelque chose de mal. + Alors, que se passera-t-il si vous êtes relégué?+ Je serai là", a répondu l'entraîneur catalan en conférence de presse. L'ancien coach du Barça, nommé en 2016, vient de prolonger son contrat jusqu'en 2027 malgré le contexte extra-sportif pesant. Manchester City est en effet accusé par la Premier League d'avoir commis des malversations financières après l'arrivée du propriétaire émirati en 2008. Le verdict, attendu en 2025, pourrait conduire à un retrait de points, voire à une exclusion des championnats professionnels. Il s'est dit prêt à diriger l'équipe même en "Conférence", l'équivalent de la cinquième division. " L'année d'après, nous remonterons, remonterons, remonterons, et nous reviendrons en Premier League", a-t-il assuré. Le technicien de 53 ans a affirmé que les négociations concernant sa prolongation avaient duré "seulement deux heures". La presse britannique avait dévoilé la nouvelle en début de semaine, mais en évoquant une année supplémentaire et non deux. Au regard des résultats accomplis, "je mérite de prolonger mon contrat, mais en même temps, nous devons recommencer. Nous devons être en haut de l'affiche. Si ce n'est pas le cas, le club doit trouver une solution", a-t-il toutefois affirmé. Avant la trêve internationale, Manchester City a subi quatre défaites de suite, toutes compétitions confondues, une série de revers inédite pour Guardiola en Angleterre. Battus deux fois successivement en championnat, les "Citizens" sont deuxièmes à cinq points du leader Liverpool avant de recevoir Tottenham, samedi (18h30), puis d'aller à Anfield le week-end suivant.

Kovacic out presque un mois

Le milieu de terrain croate Mateo Kovacic, revenu blessé de sélection, sera absent "trois semaines à un mois", a annoncé vendredi l'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola. Les quadruples champions d'Angleterre en titre, minés cette saison par les blessures, perdent celui qui avait été promu titulaire en l'absence de Rodri, le milieu défensif et Ballon d'Or 2024, gravement blessé à un genou et dont la saison est d'ores et déjà terminée. Avec la Croatia, Kovacic a disputé à 30 ans l'intégralité du match de Ligue des nations perdu 1-0 face à l'Ecosse, puis la première mi-temps du match contre le Portugal (1-1), avant d'être remplacé. Il sera indisponible "un certain temps, trois semaines, un mois", a évalué Guardiola en conférence de presse, à la veille d'affronter Tottenham, samedi à domicile. Avant la 12^e journée, Manchester City compte cinq points de retard sur le leader Liverpool qui se déplace, dimanche, chez la lanterne rouge Southampton.

AS MONACO

Akliouche se sent plus fort

En progression, l'ailier de l'AS Monaco Maghnes Akliouche (22 ans, 11 matchs et 2 buts en L1 cette saison) a brillé avec un doublé contre Brest (3-2) vendredi en Ligue 1. En confiance, le jeune talent français a reconnu qu'il se sentait de plus en plus fort. "Si je monte en puissance ? Oui bien sûr, je me sens de mieux en mieux. Cela vient aussi du travail collectif qui fait que je suis à l'aise dans cette équipe. Maintenant que je sais que je suis capable de marquer des buts, il va falloir répéter ça. Je pense que j'aurai d'autres opportunités dans d'autres rencontres. C'est important pour un joueur offensif d'arriver à être froid devant le but, et cela m'a réussi. J'espère que ça va continuer de cette manière", a confié le Monégasque face à la presse.

LIVERPOOL

Les Reds face à un énorme dilemme

Leader de Premier League et de la Ligue des Champions, Liverpool réalise un début de saison parfait ou presque. Les Reds, qui ont des objectifs élevés cette saison, doivent néanmoins gérer de sacrés dossiers en coulisse avec les prolongations de Trent Alexander-Arnold, Virgil van Dijk et Mohamed Salah.

Malgré le départ cet été de celui qui a été son coach pendant près de 10 ans, Jürgen Klopp, Liverpool a su s'en relever rapidement. Arrivé à pour succéder à l'Allemand, Arne Slot a su capitaliser sur le travail de ce dernier et apporter sa touche pour remettre la machine de guerre des bords de la Mersey en ordre de bataille. Leader de Premier League avec cinq points d'avance sur Manchester City, Liverpool est aussi en tête de la poule de 36 équipes en Ligue des Champions avec 4 victoires en 4 matches. Une première partie de saison éclatante qui n'empêche pas le club de préparer l'avenir.

Assurant déjà la venue du gardien géorgien Giorgi Mamardashvili (24 ans) qui arrivera l'an prochain de Valence, les Reds ont également quelques joueurs dans le viseur. C'est le cas des Français Marcus Thuram (Inter Milan) et Rayan Cherki (Olympique Lyonnais). Cependant, si des arrivées sont à prévoir, des



départs ne sont pas à exclure. En effet, trois joueurs cadres arriveront à la fin de leur contrat en juin 2025. On retrouve ainsi Trent Alexander-Arnold (26 ans) Mohamed Salah (32 ans) et Virgil van Dijk (33 ans). Le premier a été lancé dans le onze à l'aube de la saison 2016-2017, le deuxième est arrivé de l'AS Roma lors du mercato estival 2017 et le troisième est venu à l'hiver 2018 de Southampton.

DIFFICILE DE PROLONGER TOUT LE MONDE

Les trois hommes font partie des cinq plus anciens de Liverpool au même titre que Joe Gomez (arrivé à l'été 2015) et Andrew Robertson (recruté à l'été 2017). Des cadres qui ont connu les principaux succès des Reds à l'image de la Ligue des Champions 2019 et de la Premier League 2020. Difficile de les voir quitter tous les trois le club le même été et les Reds travaillent activement pour les prolonger malgré de multiples intérêts. Le Real Madrid lorgne Trent Alexander-Arnold tandis que l'Arabie saoudite ne lâche pas Mohamed Salah pour en faire une icône de son championnat. Voulant prolonger

tout le monde, Liverpool travaille sur les trois dossiers et essaye de trouver des compromis comme l'explique The Telegraph. Ça ne sera pas simple d'offrir à chacun ce qu'ils souhaitent. Plus jeune, Trent Alexander-Arnold (26 ans) représente le futur du club et ce sera plus facile de le blinder que pour Mohamed Salah (32 ans) et Virgil van Dijk (33 ans), qui se rapprochent de la dernière partie de leur carrière. Car oui la marge de manœuvre de Liverpool sera réduite.

En augmentant de 2% le prix de ses billets, Liverpool a su augmenter ses recettes d'environ 1,9 million d'euros sur la dernière année. Une belle opération financière qui reste néanmoins peu populaire auprès des supporters et qui ne correspond qu'à un mois de salaire de Mohamed Salah par exemple. Le prochain contrat de sponsoring que réalisera Liverpool pourrait lui être utile pour financer ses prolongations, mais il va falloir la jouer finement. Soit voir sa masse salariale exploser et prendre des risques financiers afin de conserver ses légendes ou bien sacrifier un ou deux éléments pour mieux conserver les autres.

REAL MADRID

Le nouveau pari fou de Florentino Pérez

Le président du Real Madrid, Florentino Pérez, mène un nouveau projet assez novateur.

Depuis plusieurs années, Florentino Pérez mène le Real Madrid d'une main de maître. L'homme d'affaires de 77 ans s'est investi sur plusieurs chantiers colossaux, le plus important étant la rénovation du stade Santiago-Bernabéu. En ce qui concerne le domaine sportif, l'Espagnol tente encore et toujours de bâtir l'équipe la plus compétitive possible pour remporter des titres. Cet été, il a d'ailleurs enfin réussi à mettre la main sur Kylian Mbappé (25 ans). Un joueur qu'il convoite depuis des années et pour lequel il a mouillé le maillot. Malgré les réticences de certains dirigeants après les multiples échecs avec l'ancien du PSG, le boss madrilène est resté solide sur ses appuis et a réussi à le faire signer.

Mais pour le moment, le Français n'est pas parvenu à évoluer à son meilleur niveau. Malgré cela, la direction madrilène garde confiance en lui comme elle l'a expliqué ce jeudi dans les colonnes de Marca. Du côté de Relevo, le sujet qui fait couler de l'encre aujourd'hui n'a rien à voir avec KM9 et ses 100 premiers jours au sein de son nouveau

club. En effet, le média ibérique, réputé pour son sérieux, fait un point sur le nouveau projet mené par Florentino Pérez. Hier, les journalistes de l'émission El Chiringuito avaient déjà commencé à en parler. Ils ont révélé que le n°1 de la Casa Blanca allait évoquer un sujet inattendu et important lors d'une assemblée organisée dimanche au sein de l'écurie espagnole.

LE BOSS DU REAL MADRID LANCE UN NOUVEAU PROJET

Le journaliste Edu Aguirre, bien informé sur le Real Madrid, a précisé que le patron des Merengues «va frapper un grand coup sur la table lors de l'assemblée de dimanche.» On en sait donc un peu sur le fameux coup que prépare Florentino Pérez. Relevo explique que le 24 novembre, Florentino Pérez va affronter les membres délégués de l'Assemblée pour évoquer la situation de son club et obtenir la validation des comptes annuels et du budget de la saison. Jusque-là, rien de fou. Mais la publication espagnole ajoute qu'il va profiter de cette occasion pour exposer son nouveau projet. Un projet sur lequel il travaille d'ailleurs depuis des mois.

En effet, Pérez, qui a commencé à évoquer son plan mardi avec des partenaires, veut mettre en place un changement dans la structure du club et plus largement de l'entreprise qu'est le Real Madrid. Son idée est donc de transformer les socios du club en actionnaires. Un projet qui a pour but de protéger les socios, qui pourraient transmettre leurs actions qu'au sein de leur famille. Cela permettrait d'éviter des ventes à des tiers. Très impliqué, le président de la Casa Blanca s'est entouré du cabinet d'avocats Clifford Chance et de la banque d'investissement Key Capital afin de proposer le projet «le plus viable, légal et correct possible» assure Relevo. Mais cette idée ne rassure pas tout le monde.

DES SOCIOS QUI VONT DEVENIR ACTIONNAIRES

Le média ibérique précise que certains partenaires de longue date ont une certaine crainte et redoutent de devenir purement une société sportive comme d'autres écuries. Mais Florentino Pérez et ses équipes sont confiants et assurent que leur plan est «de protéger l'institution des autres qui tentent de profiter de la marque Real Madrid et de gérer les revenus qu'elle

génère.» Le Real Madrid veut donc plus d'indépendance afin de contrôler ses actifs tout en restant fidèle à ses principes et ses valeurs, ainsi qu'à sa tradition. Ce qu'avait déjà évoqué le président du Real Madrid lors de la précédente assemblée, l'an dernier. «Nous avons construit un héritage depuis 1902 que nous avons le devoir de défendre. La Liga pense que notre héritage n'a pas d'importance pour nous.»

Il a ajouté : «ils osent prendre notre argent, alors que cet argent appartient aux 100 000 membres du Real Madrid. Il faut adopter des mesures pour que Madrid et ses membres aient la capacité nécessaire pour défendre notre club.» Outre ce nouveau projet, Florentino Pérez compte profiter de son auditoire pour attaquer l'UEFA, la FIFA et le Ballon d'Or, lui qui ne digère toujours pas que Vinicius Jr ou Dani Carvajal n'ait pas été sacré à Paris le 28 octobre dernier. Vexé, il avait d'ailleurs annulé le voyage de la délégation madrilène dans la capitale française au dernier moment. Pérez évoquera également la Super League, l'un de ses chevaux de bataille. Le programme est donc chargé pour le boss madrilène.

BAYER LEVERKUSEN

Boniface absent "quelques matchs"

L'avant-centre nigérian du Bayer Leverkusen Victor Boniface sera absent "quelques matchs" a annoncé vendredi l'entraîneur du champion d'Allemagne en titre, l'Espagnol Xabi Alonso, en conférence de presse à la veille de recevoir Heidenheim pour la 11e journée de Bundesliga. "Ce sera quelques matchs. On verra combien de temps. C'est dommage. Il a une petite blessure musculaire à une cuisse. Mais il ne sera pas là demain et contre Salzbourg (mardi en Ligue des champions), peut-être un peu plus. On espère qu'il pourra encore jouer cette année" 2024, "mais ce n'est pas pour six ou sept semaines", a expliqué Xabi Alonso vendredi.

Auteur de six buts lors des dix premiers matches du championnat d'Allemagne, Victor Boniface est l'atout offensif N.1 de Leverkusen depuis son arrivée en provenance de l'Union Saint-Gilloise à l'été 2023. Pour palier son absence à la pointe de l'attaque du Werkself à domicile contre Heidenheim et Salzbourg au minimum, Xabi Alonso pourra compter sur l'attaquant tchèque Patrik Schick. "Il est toujours prêt. On n'a pas seulement besoin de lui maintenant, mais tout le temps", a glissé le technicien basque de 42 ans. Sacré champion avec 28 victoires et 6 matches nuls la saison passée, le Bayer Leverkusen piétine en Bundesliga depuis le début de l'exercice 2024/25, avec une défaite, cinq matches nuls pour seulement quatre victoires, et déjà un retard de neuf points sur le leader, le Bayern Munich (17 contre 26). Les hommes de Xabi Alonso ne se sont imposés qu'une seule fois lors des six dernières rencontres de championnat.

ARSENAL

Blessé à un genou, Ben White sera absent quelques mois

L'entraîneur espagnol des Gunners d'Arsenal, Mikel Arteta a annoncé vendredi que son défenseur anglais "Ben White sera bientôt opéré, pour mettre fin une gêne récurrente à un genou", ajoutant que cette situation le privera de compétition pendant quelques mois. "Ben White sera absent pendant quelques mois, malheureusement", a-t-il déclaré en conférence de presse, à la veille du match contre Nottingham Forest, prévu ce samedi à Londres.

Concernant la nature de la blessure contractée par White, le manager londonien n'a pas été très explicite et s'est contenté de dire qu'il s'agit de "différents types de problèmes, jamais de la même chose". Titulaire au poste de latéral droit, Ben White a manqué une demi-douzaine de matches cette saison en raison de ces pépins à répétition. Il a toutefois joué les deux dernières rencontres d'Arsenal avant la trêve internationale de novembre.

"Nous avons dû prendre une décision, car la situation ne s'est pas améliorée au cours des dernières semaines. Nous savons que Ben va repousser toutes les limites, mais nous en sommes arrivés à un point où nous devons protéger le joueur", a développé Arteta. "Nous avons décidé de l'opérer, il était d'accord et cela va l'empêcher de jouer pendant quelques mois", a poursuivi l'entraîneur espagnol. Arteta s'est en revanche réjoui de voir plusieurs joueurs de retour à l'entraînement, à l'instar de Bukayo Saka, Declan Rice ou encore Riccardo Calafiori, Le défenseur japonais Takehiro Tomiyasu, qui n'a quasiment pas joué cette saison, reste lui encore indisponible. Avant la 12e journée, Arsenal est quatrième à neuf points de l'actuel leader Liverpool. Manchester City, le deuxième, compte quatre points de plus que les "Gunners".

POUTINE SUR LE SYSTÈME DU MISSILE HYPERSONIQUE

«Il est unique et personne dans le monde ne dispose aujourd'hui de systèmes tels qu'Orechnik»

Lors d'une réunion avec les militaires et les développeurs de systèmes de missiles, Vladimir Poutine a exprimé sa « fierté et son admiration » pour la création du missile hypersonique russe Orechnik, qui a été utilisé jeudi dernier, contre une cible militaire en Ukraine.



Il a souligné le caractère « unique » de ce système dans le monde entier. Les résultats obtenus et la vitesse de développement du missile hypersonique russe «Orechnik» suscitent fierté et admiration, a déclaré le président russe Vladimir Poutine lors d'une réunion avec la direction du ministère russe de la Défense, des représentants du complexe militaro-industriel et des développeurs de systèmes de missiles. La Russie continuera de mener des essais, » y compris dans des conditions de combat, en fonction des menaces à sa sécurité, a précisé le président russe. «Nous disposons d'un stock de ces produits, d'un stock de ces systèmes prêts à être utilisés», a-t-il précisé. Le président russe a remercié les développeurs et toutes les équipes impliquées dans la

création d'«Orechnik». «Les résultats obtenus [...] démontrent de manière convaincante que l'école nationale de construction de missiles possède un potentiel immense et la capacité à résoudre les tâches les plus complexes pour assurer la sécurité et la souveraineté de la Russie», a affirmé Vladimir Poutine. Vladimir Poutine a également précisé que le missile hypersonique russe «Orechnik» n'était pas une modernisation de systèmes anciens, mais une conception moderne et avant-gardiste. «Dans l'environnement actuel où nous sommes confrontés à de nouvelles menaces et à de nouveaux défis, les travaux sur ces systèmes d'armes revêtent

une importance particulière, voire vitale, pour notre pays», a-t-il indiqué. Vladimir Poutine a également souligné que la résolution des tâches dans le cadre de l'opération spéciale, tout comme l'avenir de la Russie, dépend des soldats et des officiers qui, jour après jour, accumulent de l'expérience et renforcent leur potentiel offensif. «Il est très important que tant les combattants au front que nos citoyens en général sachent que pour protéger notre sécurité, nous disposons d'une base technologique colossale et d'un solide arrière industriel et scientifique», a ajouté le président de la Fédération de Russie.

R.I

CONTRE DES COÛTS DE SANTÉ PLUS ÉLEVÉS AUX TRAVAILLEURS

Grève de près de 40 000 professionnels de la santé de l'Université de Californie, Etats-Unis

Près de 40 000 travailleurs de la santé de l'Université de Californie (UC), l'un des principaux systèmes universitaires publics des États-Unis, ont entamé mercredi matin une grève de deux jours.

« Les travailleurs de première ligne des services et des soins aux patients de l'UC sont en grève les 20 et 21 novembre 2024 pour protester contre les négociations de mauvaise foi et les pratiques de travail déloyales de l'UC », a déclaré la Fédération américaine des employés des États, des comtés et des municipalités (AFSCME) Local 3299, un syndicat représentant plus de 35 000 travailleurs des services, techniciens des soins aux patients, artisans qualifiés et plus encore sur les 10 campus de l'UC, 5 centres médicaux, de nombreuses cliniques, laboratoires de recherche et l'UC Hastings College of Law.

« La conduite illégale de l'UC - depuis sa présence aux négociations sans aucune autorité pour forger des compromis jusqu'à l'annonce qu'elle contournerait complètement les négociations pour imposer des coûts de santé plus élevés aux travailleurs - a laissé les travailleurs qui prennent soin des étudiants et des patients chaque jour sans autre choix que de se mettre en grève », a déclaré le syndicat dans un communiqué. « Nos membres sont des gens

franchement, on ne voit pas parce que les campus sont propres, la nourriture est préparée, les étudiants sont pris en charge », a déclaré la directrice exécutive du syndicat, Liz Perlman, dans un message sur Facebook, ajoutant que « nous avons aussi besoin qu'on prenne soin de nous ».

Environ 4 000 membres d'un autre syndicat du système universitaire, les employés professionnels et techniques de l'université (UPTTE)-CWA Local 9119, ont également rejoint la grève.

Les responsables de l'UC ont déclaré dans un message sur X qu'ils espéraient que les syndicats « travailleront avec

nous pour parvenir bientôt à un accord équitable pour ces précieux employés » et « assureront la continuité opérationnelle des fonctions essentielles, qui incluent les soins aux patients, à un niveau d'excellence auquel les patients, les étudiants, les professeurs et le personnel de l'UC s'attendent ».

Les responsables de l'UC ont déclaré dans un communiqué plus tôt ce mois-ci qu'ils «sont fondamentalement en désaccord avec les allégations de l'AFSCME concernant des négociations de mauvaise foi et la caractérisation de propositions de négociation inacceptables ». « De janvier à mai,

les équipes de négociation de l'Université de Californie et de l'AFSCME se sont rencontrées 22 fois et ont travaillé en collaboration sur des propositions pour les employés de l'UC représentés par l'AFSCME », ont déclaré des responsables de l'UC, ajoutant que les propositions de l'Université comprennent 700 millions de dollars américains d'augmentations économiques pour les membres du syndicat et une réponse directe à ce que le syndicat avait demandé, soit le plus élevé entre un salaire minimum de 25 dollars de l'heure ou une augmentation générale de 5%.

R.I

EPIDÉMIE DE MPOX

L'OMS annonce le maintien de l'alerte « à son plus haut niveau »

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé de maintenir son plus haut niveau d'alerte concernant l'épidémie de mpox, dont le nombre de cas et de pays touchés continue d'augmenter, selon un communiqué publié vendredi. « Cette décision a été prise en raison du nombre croissant de cas et de leur propagation géographique continue, des défis opérationnels sur le terrain et de la nécessité de mettre en place et de maintenir une réponse cohérente entre les pays et les partenaires », souligne le communiqué. « Le directeur général de l'OMS, suivant l'avis du Comité d'urgence du Règlement sanitaire international a déterminé que la recrudescence de mpox continue de constituer une urgence de santé publique de portée internationale », soit le plus haut niveau d'alerte sanitaire de l'organisation, qui avait déclaré cette USPP (Urgence de santé publique de portée internationale) le 14 août de cette année. La République démocratique du Congo (RDC) est le pays le plus touché suivi du Burundi et du Nigeria. Le mpox se caractérise par des lésions cutanées, comme des pustules, une forte fièvre et des douleurs musculaires. Identifiée pour la première fois en République démocratique du Congo (RDC) en 1970. Mais, en 2022, elle a commencé à s'étendre dans le reste du monde, notamment des pays développés où le virus n'avait jamais circulé. Deux épidémies concomitantes sévissent, l'une provoquée par le clade 1 en Afrique centrale, touchant surtout des enfants, et une autre par le nouveau variant, le clade 1b, qui frappe des adultes dans une autre région, dans l'Est de la RDC, et dans les pays limitrophes.

R.I

POUR FAIRE FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE Un projet d'accord financier au profit des pays vulnérables remis à la COP29

Un nouveau projet d'accord financier remis aux négociateurs à Bakou, au dernier jour des négociations, vendredi, sur le climat de l'ONU qui se déroulent depuis deux semaines dans le cadre de la COP29 en Azerbaïdjan, propose que les pays riches s'engagent à verser 250 milliards de dollars par an pour aider les nations vulnérables à faire face au réchauffement climatique. Le nouveau projet de texte final, qui repoussera sûrement ce cycle de négociations jusqu'au weekend, selon l'ONU, appelle à ce que l'objectif global de financement climatique atteigne "au moins 1.300 milliards de dollars d'ici 2035", mais a laissé de côté les détails -subventions, prêts ou du secteur privé-, sur la manière dont ces fonds seront levés. La 29e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été surnommée "la COP du financement climatique" car les parties sont censées établir un nouvel objectif mondial de financement climatique. Cet objectif, ou nouvel objectif collectif quantifié, est considéré comme l'un des principaux résultats du sommet. Il remplacera l'objectif actuel de 100 milliards de dollars qui doit expirer en 2025. Les experts du climat ont fixé le nouvel objectif de financement annuel entre 1.000 et 1.300 milliards de dollars, ce qui aiderait les nations vulnérables à faire face aux pertes et dommages causés par le changement climatique et à s'adapter à ce changement, notamment en construisant leurs propres systèmes d'énergie propre.

R.I

SUR LE MANDAT D'ARRÊT DE LA CPI CONTRE NETANYAHOU ET GALLANT

La Slovénie annonce se conformer au respecter » de la décision

La Slovénie respectera les mandats d'arrêt émis contre deux responsables de l'entité sioniste par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza, a déclaré son Premier ministre Robert Golob.M. Golob, indiquant, dans un communiqué, que la Slovénie "se conformerait pleinement" à la décision de la CPI d'émettre des mandats d'arrêt contre deux responsables sionistes. Jeudi, la Cour pénale internationale a émis deux mandats d'arrêt internationaux contre le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza. L'entité sioniste fait également face à une affaire de génocide devant la CPI, pour sa guerre meurtrière contre l'enclave palestinienne, lancée en octobre dernier. En juin, l'Assemblée nationale slovène a officiellement reconnu la Palestine comme un Etat indépendant. Ces mandats d'arrêt interviennent alors que l'offensive génocidaire de l'occupation sioniste à Ghaza a fait depuis plus d'une année, plus de 44.000 martyrs Palestiniens, en majorité des femmes et des enfants, et plus de 104.000 blessés, outre les déplacements forcés répétés, et une situation humanitaire désastreuse.

R.I

LES AUTORITÉS SANITAIRES DES ÉTATS UNIS ET D'OTTAWA L'ONT ANNONCÉ

Premier cas de grippe aviaire à San Francisco et un cas de mpox au Canada

Les autorités sanitaires américaines ont annoncé qu'un enfant avait été testé positif à la grippe aviaire, une première aux États-Unis. L'enfant, qui vit dans l'Alameda County, dans la baie de San Francisco, présente des symptômes légers et reçoit à domicile un traitement antiviral, ont précisé les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) et les autorités sanitaires de Californie.

Un faible niveau de virus de la grippe aviaire (H5N1) a été détecté chez l'enfant, ce qui montre qu'il n'était probablement pas infectieux quand il a été dépisté. Il a été testé négatif quatre jours après ce premier résultat positif. Les membres de son foyer ont été testés négatifs à la grippe aviaire. Par mesure de précaution, les autorités locales ont également proposé des tests et des traitements préventifs aux employés et autres enfants de la garderie fréquentée par l'enfant. Aux États-Unis, les garderies accueillent généralement des enfants âgés de six semaines à cinq ans. "Il est naturel que les gens s'inquiètent, mais nous voulons assurer aux parents, aux employés et aux familles que, sur la base des informations et des données dont nous disposons, nous ne pensons pas que l'enfant ait été contagieux", a déclaré Tomas Aragon, directeur des services sanitaires de Californie. "Aucun cas de transmission interhumaine de la grippe aviaire n'a été documenté dans aucun pays depuis plus de 15 ans", a-t-il souligné. La grippe aviaire A (H5N1) est apparue pour la première fois en 1996 mais, depuis 2020, le nombre des foyers chez les oiseaux a explo-



PH: DR

sé et un nombre croissant d'espèces de mammifères ont été touchées. En mars, des cas d'infection ont ainsi été détectés dans plusieurs troupeaux de vaches laitières à travers les États-Unis. Les autorités sanitaires américaines continuent d'estimer que le risque posé par le virus pour la santé publique est faible. Ce risque est toutefois plus élevé pour les personnes exposées sur leur lieu de travail à des animaux d'élevage, notamment des oiseaux, des vaches laitières, etc. "En incluant ce cas le plus récent, 55 cas humains de grippe aviaire (de sous-type) H5 ont été signalés aux États-Unis en 2024, dont 29 en Californie", rappellent les CDC. Les experts s'inquiètent du nombre croissant de mammifères infectés par la maladie, même si les cas chez les humains restent rares. Ils craignent qu'une forte circulation ne facilite une mutation du virus qui lui permettrait de passer d'un humain à un autre. Le cas concerne une personne

ayant voyagé en Afrique centrale et de l'est, où se propage le clade I du mpox, a déclaré l'ASPC dans un communiqué, ajoutant que ce voyageur, actuellement en quarantaine, avait consulté un médecin pour des symptômes de mpox au Canada peu après son retour.

L'AGENCE DE SANTÉ DU CANADA (ASPC) CONFIRME LE PREMIER CAS DE MPOX

Selon l'ASPC, une enquête de santé publique, comprenant la recherche des contacts, est en cours. Le Laboratoire national de microbiologie a indiqué que l'échantillon était positif pour le clade Ib du mpox. Alors que le mpox de clade II est présent au Canada depuis 2022, il s'agit du premier cas de clade I dans le pays. "Le risque pour l'ensemble de la population reste faible à l'heure actuelle", a souligné l'ASPC.

R. I

MATIÈRES PREMIÈRES

L'or et le café montent, l'aluminium ternit

Le prix de l'or est remonté cette semaine. Le cours du métal jaune a repris près de 6% en sept jours, après avoir perdu quasiment 9% depuis fin octobre. À cette période, les investisseurs avaient revu leurs paris, en projetant un ralentissement des baisses de taux américains, en raison d'un possible regain de l'inflation sous la présidence de Donald Trump. Ils avaient en conséquence préféré se tourner vers le dollar et les rendements obligataires américains, actifs concurrents de l'or. Vendredi, vers 18H35 GMT (19H35 à Paris), l'once d'or s'échangeait à 2.710,54 dollars, contre 2.563,25 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

Les cours du café se sont enflammés cette semaine, jusqu'à toucher un record depuis plus de 14 ans à New York, à plus de 300 cents la livre, en raison d'une offre affaiblie, en particulier depuis le Brésil. À New York, le prix de la livre d'arabica a enregistré un nouveau plus haut depuis mai 2011, à 303,90 cents vendredi. L'offre demeure réduite en provenance du Brésil et du Vietnam "en raison des

mauvaises récoltes dues aux conditions météorologiques", constate Jack Scoville, de Price Futures Group.

Par ailleurs, au Brésil, premier producteur mondial de café, et d'arabica en particulier, "les producteurs ont déjà vendu beaucoup de café et retiennent leurs ventes, même si la demande est importante",

souligne l'analyste. Vendredi, sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre valait 302,10 cents, contre 283,30 cents sept jours auparavant. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en novembre s'échangeait à 4.985 dollars contre 4.773 dollars une semaine plus tôt à la clôture. Le

prix de l'aluminium a baissé sur la semaine. Le cuivre est aussi concerné par ces rabais sur les taxes à l'exportation, ainsi que d'autres produits. Sur le LME, une tonne de métal d'aluminium coûte 2.624 dollars vendredi, contre 2.649,50 dollars sept jours plus tôt en fin d'échanges.

R. I

PÉROU

Près de 2.000 mineurs manifestent pour la troisième journée consécutive

Près de 2.000 mineurs artisanaux ont manifesté au Pérou, pour la troisième journée consécutive, vendredi pour réclamer une prolongation jusqu'en 2026 du délai d'inscription au registre unique de l'Etat, qui vise à formaliser leur activité et expire en décembre. Venus de tout le pays, coiffés de casques et vêtus de gilets de travail, ils ont manifesté à Lima après avoir passé la nuit sous des tentes devant le Parlement, ont rapporté des médias. Dans la région d'Ica, au sud de la capitale, des centaines de manifestants ont bloqué deux tronçons d'une autoroute avec des pierres et des troncs d'arbre, empêchant la circulation de dizaines de véhicules. Le délai d'inscription au Registre intégral de formalisation minière (Reinfo), créé en 2016 pour lutter contre l'exploitation minière illégale, expire le 31 décembre. Le syndicat péruvien des mineurs artisanaux regroupe 500.000 travailleurs, mais seuls 90.000 d'entre eux se sont inscrits au registre et, parmi eux, à peine 2.000 ont achevé le processus. Pour s'inscrire, les autorités exigent la présentation d'un contrat de concession autorisant l'exploration ou l'exploitation du site. Le gouvernement conservateur de la présidente Dina Boluarte a présenté un projet de loi visant à clarifier le cadre juridique des mineurs artisanaux après l'expiration du délai le 31 décembre. Mais les mineurs s'y opposent. Le Pérou est l'un des plus grands producteurs mondiaux d'argent, de cuivre et d'or, et l'exploitation minière, souvent pratiquée dans l'illégalité, constitue l'un des principaux moteurs de l'économie nationale.

R. I

POUR POUVOIR FAIRE FACE À LA CRISE DE LA FAIM DANS LE MONDE

Le PAM a besoin de près de 17 milliards de dollars en 2025

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé un appel de fonds de 16,9 milliards de dollars vendredi, pour faire face à l'aggravation de la crise de la faim dans le monde en 2025. Le PAM indique que les 16,9 milliards de dollars demandés lui permettra d'atteindre 123 millions de personnes parmi les plus affamées dans le monde. Une série de crises mondiales provoquées par l'escalade et le chevauchement des conflits, les extrêmes climatiques et les chocs économiques ont porté la faim à des niveaux records, générant une demande incessante d'aide humanitaire. Cet appel fait suite à la publication du rapport de prévisions globales 2025 (Global Outlook 2025) de l'agence, qui évalue les besoins mondiaux en matière de sécurité alimentaire. Le document phare du PAM montre que 343 millions de personnes dans 74 pays sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Il s'agit d'une augmentation de 10% par rapport à l'année dernière, et juste un peu moins que le record atteint pendant la pandémie de Covid-19. "Les besoins humanitaires mondiaux augmentent, alimentés par des conflits dévastateurs, des catastrophes climatiques plus fréquentes et des bouleversements économiques de grande ampleur. Pourtant, le financement ne parvient pas à suivre", a déclaré la Directrice exécutive du PAM, Cindy McCain, soulignant qu'au PAM, "nous sommes déterminés à parvenir à un monde sans faim". Selon le rapport, environ 1,9 million de personnes sont au bord de la famine. La situation à Gaza, en proie à des agressions sionistes barbares depuis plus d'une année, reste désastreuse : 91% de la population est en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont 16% dans des conditions catastrophiques. A cet égard, le PAM évoque un besoin de 4,9 milliards de dollars pour ses opérations au Moyen-Orient.

R. I

POUR PARTAGER LES RÉALISATIONS DE TÉLÉDÉTECTION.

La Chine lance une plateforme d'informatique en nuage

La Chine a lancé une plateforme ouverte d'informatique en nuage pour fournir au public une série de services d'application des informations aérospatiales, y compris les données de télédétection. La plateforme ouverte d'informatique en nuage GEOVIS, lancée vendredi, devrait soutenir des domaines tels que l'agriculture intelligente, la protection de l'environnement, l'urbanisme, le suivi de la circulation et l'alerte aux catastrophes naturelles. Il a été conçu pour abaisser le seuil d'accès des utilisateurs aux services d'informations aérospatiales. Certains produits courants de télédétection pour des paramètres clés, tels que l'écologie de la végétation, les ressources en eau, le sol et l'atmosphère ont également été introduits sur la plateforme.

R. I

Recette du jour



CHORBA FRIK

Ingrédients:

- 3250 g de viande d'agneau épaule ou autre
- 1 branche de céleri
- 3 gousses d'ail
- 1 oignon
- 2 c. à soupe de concentré de tomates
- 2 tomates fraîches
- 50 g de pois chiches secs
- 1 c. à soupe de piment doux en poudre
- 1 c. à café de coriandre en poudre
- 1/2 c. à café de curcuma en poudre facultatif
- 1/2 cuillère à café de carvi facultatif
- 5 cl d'huile d'olive

- 100 g de frik graines de blé vert concassées
- Sel et poivre selon le goût
- 1 citron
- De la coriandre fraîche

Instructions

Faire tremper les pois chiches dans un saladier rempli d'eau pendant 12h.

Mettre la viande d'agneau découpée en petit morceaux dans un saladier, saupoudrer de piment doux (paprika), de sel, de curcuma, de coriandre moulue et de poivre.

Enrober bien la viande

d'épices, en la remuant à l'aide d'une spatule. Éplucher et hacher l'ail et l'oignon. Faire chauffer l'huile d'olive dans une grande marmite et mettre l'ail et l'oignon à colorer. Ajouter les dés de viande. Mélanger puis laisser dorer 3 minutes sur feu vif en remuant.

Délayer le concentré de tomates dans un verre d'eau. Verser le mélange sur la viande. Ajouter la branche de céleri coupée en dés et les tomates râpées. Laisser mijoter 10 minutes sur feu doux et à découvert. Ajouter 2 litres d'eau. Saler et poivrer

selon le goût puis porter à ébullition.

Verser le Frik en pluie dans le bouillon en remuant, puis les pois chiches trempés. Couvrir et laisser cuire à feu doux. Jusqu'à ce que les pois chiches, la viande et le frik soient tendres, compter 1 heure de cuisson, en remuant régulièrement. Ajouter de l'eau bouillante si nécessaire. Saupoudrer de coriandre fraîche ciselée.

Servir dans des bols individuels. Parsemer de coriandre fraîche ciselée et accompagner la chorba de jus de citron.

Gâteau du Jour

GÂTEAU AUX POMMES À L'ANCIENNE

INGRÉDIENTS

- 4 pommes
- 170 g de farine
- 135 g de sucre idéalement blond
- 2 sachets de sucre vanillé
- 3 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- 150 ml de crème liquide
- 75 g de beurre + un peu pour le moule
- 2 cuillerées à soupe de rhum

Réalisation

Attendrissez le beurre façon crème, puis battez avec les sucres (blond et vanillé) jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez les œufs un par un, et fouettez pour revenir à une texture homogène. Ajoutez ensuite la crème liquide, le rhum puis remélangez.



Ajoutez ensuite la farine et levure puis homogénéisez. Lavez, épluchez les pommes, retirez le trognon, puis coupez-les en deux. Détaillez les ensuite en fines lamelles.

Dans un moule à manqué beurré :

Déposez environ 1/3 de pâte.

Ajoutez ensuite la moitié des lamelles de pommes.

Recouvrez du restant de pâte.

Disposez joliment le restant de lamelles de pommes sur le dessus.

Enfournez le gâteau à 180°C pour 30 à 35 minutes. Vérifiez la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau : le gâteau est prêt quand la pointe de couteau ressort sèche.

Servez le gâteau pommes tiède ou à température ambiante. Si vous aimez les gâteaux bien sucrés, vous pourrez saupoudrer d'un peu de sucre glace à la sortie du four (et après démoulage).

Conseil du jour

Pour dormir

Prenez une profonde expiration tout en expulsant tout l'air de vos poumons. Inspirez par le nez, en gardant la bouche fermée et comptez mentalement jusqu'à 4. Retenez l'air dans vos poumons en comptant mentalement jusqu'à 7. Expirez par la bouche pour un décompte mental jusqu'à 8.

Le saviez-vous ?



Garder une plante de jasmin dans votre chambre pourrait vous aider à vous sentir moins fatiguée, à éloigner les crises de panique et à combattre la dépression. Laissez le pouvoir naturel des plantes transformer votre espace en un havre de paix.

Bon à savoir !

Prévention du vieillissement cutané en luttant contre les radicaux libres par sa teneur en antioxydants, et donc contre l'apparition des ridules et des rides. Hydratation de l'épiderme, et maintien de la souplesse et de l'élasticité de la peau. Purification et assainissement de la peau grâce à ses flavonoïdes.



Astuce du jour:

Il existe plusieurs méthodes que vous pouvez essayer pour soulager la douleur avant de vous rendre chez votre dentiste.

- _ Bain de bouche à l'eau salée.
- _ Clou de girofle.
- _ Les compresses froides.
- _ Compresses de thé
- _ Bain de bouche à l'eau oxygénée.
- _ Gingembre frais.
- _ Antalgiques locaux contre les douleurs dentaires.



CITATION DU JOUR

« Il y a plus de courage que de talent dans la plupart des réussites. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdallah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

VALORISATION DES MINIATURES ET DE L'ART ORNEMENTAL

L'importance de l'entrepreneuriat mise en exergue

Les participants à un colloque international sur "La miniature et l'art ornemental algériens à l'ère de la numérisation et de l'entrepreneuriat", organisé jeudi au Palais de la culture Abdelkrim-Dali à Tlemcen, ont souligné l'importance de l'entrepreneuriat pour la valorisation de ces formes d'expression artistiques.

Sari Hassoun Zakaria, directeur du Centre de l'étudiant de l'université de Tlemcen, a indiqué dans son intervention, lors de cette rencontre, organisée dans le cadre de la 14^e édition du Festival culturel international des miniatures et de l'art ornementaux, ouverte mercredi à Tlemcen, que le centre recense huit projets d'étudiants du département des arts de l'université. M. Sari Hassoun a souligné que ces projets concernent principalement des plateformes numériques pour la vente d'œuvres d'art, la mise en relation des artistes et des citoyens, ainsi qu'une plateforme virtuelle permettant des visites de musées en 3D, relevant que ces projets seront accompagnés par le centre pour développer et promouvoir tous les arts. De son côté, Sarah Benaïssa de l'université de Mostaganem, a soutenu que l'art ornemental est à la fois un critère de civilisation et un projet d'investissement, signalant, dans ce sens, que le département des arts du même établissement



PH: DR

universitaire pilote plusieurs projets d'étudiants, notamment un projet utilisant des débris de céramique et de verre pour la création de mosaïques. Elle a également noté que les arts peuvent être exploités dans le domaine du cinéma en intégrant des artistes pour la fabrication de décors et la confection de costumes traditionnels, en particulier dans les films historiques. Ishraq Ahmed Radhi Al-Awawi, spécialiste saoudienne de l'art des miniatures, a affirmé, quant à elle, que "l'entrepreneuriat joue un rôle crucial dans le développement et la promotion des miniatures et de l'enluminure, tout en renforçant l'identité culturelle". De son côté, Faleh Hassan Khattab Al-Douri, secrétaire général du Centre culturel irakien de la

calligraphie et de l'art ornemental, a estimé "essentiel pour les artistes spécialisés dans les miniatures et les arts ornementaux de penser à créer des institutions dédiées au développement de ces deux formes d'expression artistique". Selon lui, "les arts documentent le parcours artistique et culturel de chaque pays transmettent l'identité et la civilisation des peuples et suivent les évolutions contemporaines". Cette rencontre a été également marquée par la présentation de plusieurs communications par des experts nationaux et internationaux, abordant divers sujets tels que l'authenticité et la diversité du patrimoine des miniatures algériennes, l'ornementation du Saint Coran et l'évolution des motifs décoratifs.

"ELLIAN ET LE SORTILÈGE"

Un conte sur les tabous familiaux par la réalisatrice de "Shrek"

En matière de films d'animation, le divorce et la séparation des parents ont rarement constitué des thèmes porteurs. Si certains films pour enfants comme "Madame Doubtfire" et "A nous quatre" ont utilisé le sujet comme un tremplin pour des aventures humoristiques, les dessins animés s'en sont largement tenus à l'écart. "On peut tuer un parent dans un film comme +Le Roi Lion+ ou +Bambi+", remarque Vicky Jenson, cinéaste américaine qui a coréalisé "Shrek". "Les mères de Disney sont souvent décédées - le seul moment où quelqu'un se remarie, c'est parce que l'autre conjoint est mort", ajoute-t-elle. Mais "le sujet de la séparation, de l'impossibilité pour les parents de vivre ensemble, (...) c'est tabou." Avec son nouveau film "Ellian et le Sortilège", la réalisatrice met en scène une princesse dont les parents ont été transformés en monstres par un mauvais sort. Une allégorie qui pousse l'adolescente à tenter de "réparer" son père et sa mère, et leur famille brisée. "Nous avons rencontré une certaine résistance lorsque nous cherchions (...) un partenaire pour le distribuer", avoue à l'AFP Mme Jenson. De nombreux studios lui ont dit "Quel beau film, quel beau message", raconte-t-elle, sans jamais la rappeler. "Je crois qu'ils ne savaient pas comment le commercialiser", s'amuse-t-elle. Après avoir été un temps sous la coupe de

Paramount et d'Apple TV+, son film a finalement atterri chez Netflix, dont elle salue le "courage". Il est disponible à partir de vendredi. Dans un Hollywood qui s'accroche aux super-héros comme des "valeurs sûres" pour remplir les salles de cinéma, "les histoires qui repoussent les limites sont plus accessibles grâce au streaming", salue-t-elle.

"MONSTRES"

Au début du film, la princesse Ellian (doublée par Rachel Zegler en anglais), cherche désespérément un remède au mystérieux sort qui a transformé ses parents, la reine Ellsmere (Nicole Kidman) et le roi Solon (Javier Bardem).

Cette adolescente tenace tente également de cacher l'affaire aux citoyens du royaume de Lumbria, pour éviter une panique. Mais lorsque le secret est éventé, elle se retrouve catapultée dans une dangereuse quête pour briser la malédiction. Des aventures au cours desquelles elle comprend que même en cas de succès, sa famille ne redeviendra peut-être jamais exactement comme avant. L'équipe du film a fait appel à une psychologue, spécialisé dans les divorces, pour rendre crédible le comportement d'Ellian face à ses montres de parents. "Les enfants ont l'impression que c'est à eux d'arranger les choses", explique Mme Jenson. "Ils ne comprennent pas que quelque chose est arrivé à

leurs parents - qu'ils agissent comme des monstres." La réalisatrice, les acteurs et l'équipe de tournage se sont également inspirés de leurs propres expériences. "Nous savons tous que nos parents sont des monstres à un moment donné. Et en tant que parents, nous sommes tous des monstres à un moment donné", plaisante-t-elle.

PARABOLE

Le résultat final est une parabole contemporaine, située dans un univers de conte de fées. De quoi faire écho à "Shrek", premier succès de Mme Jenson.

Mais là où l'ogre vert pétomane détraquait la mécanique bien huilée des contes

pour enfants à grands renforts de second degré, "Ellian et le Sortilège" choisit d'appliquer ce procédé narratif aux difficultés familiales de la vie réelle. "Shrek était la version moderne des contes de fées", résume Mme Jenson. "Ici, il s'agit d'un conte de fées sur une histoire moderne."

Pour la réalisatrice et son équipe - dont le compositeur Alan Menken, qui a travaillé sur "La Petite Sirène" et "La Belle et la Bête" -, il était important de porter cette "vérité sur la vie de famille" à l'écran. "Désormais, un nouveau conte de fées existe pour cette expérience que tant d'enfants, tant de parents, tant de familles doivent affronter", conclut-elle.

MUSIQUE

Kendrick Lamar sort un nouvel album surprise

Le poids lourd du rap américain Kendrick Lamar a surpris son monde vendredi, en sortant un nouvel album imprévu, dans lequel il mentionne son clash avec son concurrent Drake, qui a marqué l'année musicale 2024. Intitulé "GNX", comme l'un des modèles de la marque de voitures Buick, avec lequel il pose en couverture, l'album comporte 12 titres. Dès le morceau d'ouverture, la star de la côte Ouest américaine fait allusion à la rivalité qui l'oppose à Drake. Il reproche au vétéran Snoop Dogg d'avoir partagé sur Instagram un titre humiliant du Canadien à son encontre. Longtemps confinée à une guerre de mots assez conventionnelle, l'inimitié entre Kendrick Lamar et Drake a pris un tour acide au début de l'année. Les deux stars ont multiplié les "diss tracks", ces morceaux conçus pour ridiculiser l'adversaire, avec des accusations retentissantes. "GNX" est le premier album de Kendrick

Lamar depuis "Mr Morale & The Big Steppers" sorti en 2022 et qui lui a valu trois Grammy Awards, sur les 17 récoltés au cours de sa carrière. Dans son nouvel opus, le rappeur de Compton, célèbre banlieue défavorisée de Los Angeles, évoque également sa prestation à venir lors du prochain Super Bowl en février 2025. Il sera la tête d'affiche du concert de la mi-temps pour cette grand-messe annuelle du football américain, qui se déroulera à la Nouvelle-Orléans. Un choix qui a provoqué une petite polémique chez les fans de rap: certains ont estimé que le rappeur Lil Wayne, natif de la ville, aurait dû être la star de l'événement. Dans son nouveau morceau "Wacced Out Murals", Kendrick Lamar rend hommage au rappeur de Louisiane, en expliquant qu'il avait l'habitude d'écouter un de ses titres. Mais "ironie du sort, je crois que mon travail acharné à fait du tort à Lil Wayne", lâche-t-il.

LIBAN

La diva Fairouz souffle ses 90 bougies

Dernière légende vivante de la chanson arabe, Fairouz a soufflé jeudi ses 90 bougies alors que son pays, le Liban qu'elle a tant célébré, est plongé dans une guerre meurtrière par les bombardements de l'armée sioniste. Les internautes ont enflammé la Toile en diffusant les chansons de la diva, rare symbole d'unité nationale dans le pays divisé, alors que les médias de tous bords lui rendaient hommage.

"La voix de Fairouz est mon pays", a pour sa part écrit sur Facebook le célèbre compositeur libanais Marcel Khalifé. Après s'être produite pendant plus d'un demi-siècle de Beyrouth à Las Vegas, en passant par Paris et Londres, la star n'apparaît plus en public depuis plus d'une décennie.

"Quand vous regardez le Liban aujourd'hui, vous voyez qu'il ne ressemble aucunement au Liban que je chante", regrettait la diva dans une interview au New York Times en 1999, en allusion aux décennies de guerres et de destructions. Au plus fort de la guerre civile, elle avait chanté "Je t'aime, Ô Liban, mon pays" ("Bhebbak ya Lebne"), une chanson devenue iconique. Fairouz a exalté son Liban natal mais également l'amour, la liberté et la Palestine. Elle a donné vie aux paroles de grands poètes arabes --les Libanais Gibrane Khalil Gibrane, Saïd Akl ou l'Égyptien Ahmed Chawki--, tandis que ses chants patriotiques se sont incrustés dans la mémoire des Libanais et du reste du monde arabe. Nouhad Haddad de son vrai nom, elle est née en 1934 dans une modeste famille chrétienne qui habitait le quartier de Zokak el-Blatt, visé lundi par une frappe israélienne. Engagée à la radio, le compositeur Halim al-Roumi, impressionné, lui donne son surnom.

Dans les années 1950, elle épouse le compositeur Assi Rahbani qui, avec son frère Mansour, révolutionne la chanson et la musique arabe traditionnelles en mêlant morceaux classiques occidentaux, russes et latino-américains à des rythmes orientaux, sur une orchestration moderne. C'est après ses premiers concerts au Festival international de Baalbeck, au milieu des ruines de ce site libanais antique près duquel s'abattent actuellement les bombes israéliennes, que la carrière de Fairouz s'envole. Adulée par les aînés, elle devient l'icône des jeunes lorsque son fils Ziad, enfant terrible de la musique libanaise, lui composera des chansons influencées par des rythmes de jazz.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT

1 - Contraction - 2 - Tuante - 3 - De même - Plutonium - Symbole précieux - 4 - Signe musical - Blonde anglaise - Résonne dans son champ - 5 - La vache s'y régale - Cité sumérienne - 6 - Finalité - 7 - Arsenic - Fourre - Île - 8 - Tambour - 9 - Peut être en or - Pronom - 10 - De biais - Points opposés - Assise - 11 - Priée de faire des miracles - Infâmes - 12 - Pièges à poissons - Terme de tennis.

VERTICALEMENT

1 - Voyant - 2 - Se dilate en se tordant - Alimente un briquet - Tira au moyen d'une corde - 3 - Faisait rougir nos aïeux - Platine - Calcium - Bousculés de nos jours - 4 - Secouristes suisses - 5 - De près - Ferments - 6 - Dévidoir - À l'abri du besoin - Hitlérien - 7 - Grecque - Peaux-Rouges - Baryum - 8 - À la mode - Bureau postal - Événements - 9 - Supprimai - Liquide s'il est noir - En a fini avec le neuf - 10 - Cellules - Direction.

Mots fléchés

Raccommodages	Durillon	Médusé	Lancé au hasard	Proies
Clair-obscur	Découverte	Orifice	De près	À la mode
Misères			Romain	
Pâturage		Argon	Industrie	
		Mise au courant	Avant les autres	
			Meurt en décembre	
Dévidoir	Vertèbre			Pronom
	À la pièce			
		Polies		
		Boîte à surprises		
Non préparée			Phase lunaire	Filer
Couleur locale			À réformer	
	Cœur de pierre		Fleuve	
	Fait défaut		Désert	
Brillant orateur au perchoir	Ville d'Algérie			Un peu de répit
	Avare			Variété de patate
		Courses de cycles		Diapason
		Entrée de Tiencen		
Exécution parfaite			Cachot	
Singe				
			Etoile des toiles	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Matériel encombrant et disparate (10 lettres)

R	T	N	E	V	E	T	N	E	C	C	A	S	I	V	E	D	T
B	O	R	E	I	F	T	N	A	M	A	E	L	L	A	B	A	R
E	A	U	B	N	O	L	A	T	A	D	R	U	O	S	R	E	M
S	T	I	N	E	L	U	O	J	E	V	R	A	L	O	R	A	E
I	T	I	E	D	D	I	A	L	D	N	O	F	T	E	I	D	L
A	E	N	P	E	T	S	E	T	E	I	D	T	G	R	R	E	L
H	V	E	O	E	M	A	F	I	S	S	A	P	E	O	N	R	O
C	A	T	T	L	R	L	R	L	A	N	E	V	N	I	N	E	C
N	N	U	N	I	A	L	A	A	T	N	A	G	M	N	O	R	T
O	T	O	O	E	N	T	A	P	C	B	O	N	D	O	P	I	I
L	A	V	P	T	O	A	E	R	T	R	U	E	H	L	R	A	B
A	T	N	S	U	T	I	G	T	O	O	I	N	T	I	A	R	E
G	E	E	I	L	E	L	E	E	T	E	A	R	U	F	H	A	D
E	E	N	A	O	J	L	T	E	U	O	J	E	U	S	S	I	E
N	I	G	I	V	F	E	E	N	E	C	S	E	T	S	I	L	R
I	P	R	N	E	E	M	I	T	L	U	T	I	D	E	N	I	U
O	M	A	R	U	E	D	N	A	M	A	E	E	R	T	U	O	P
M	I	H	S	I	A	D	E	M	M	O	S	E	R	U	S	U	E

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACCENT - AMANDE - AMANT - ARAIRE - BAIE - BALLE - BOND - CARAT - CHAISE - COLLE - DAIS - DEBIT - DEVIS - DIETE - EPURE - ETALON - ETAT - EVENT - FIER - FILON - FOND - GALON - GANT - GERER - HARGNE - HARPON - HEURT - IMPIE - INEDIT - ISSUE - JETON - JOUET - JOULE - LAID - LARVE - LISTE - MAIRE - MINE - MOINE - NAVET - NIAIS - NORD - OINT - ORAL - OUTRE - PALME - PASSIF - PONT - REFLET - REPIT - ROUND - SCENE - SOMME - SOURD - TAILLE - TALON - TAROT - ULTIME - URAETE - USURE - VENAL - VOLUTE - VOUTE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Pernicieux - 2. Houes - Orné - 3. Alitée - Gin - 4. Lenteur - To - 5. EE - Doc - 6. Os - Sœurs - 7. Cor - Émeute - 8. Ruée - Ir - Et - 9. AP(happé) - Sosie - 10. Tante - Eger - 11. Épi - Se - Ère - 12. Seau - Dièse.

VERTICALEMENT :

1. Phalocrates - 2. Éole - Soupape - 3. Ruine - Ré - Nia - 4. Nettes - Est - 5. Isée - Oe - O.E.S - 6. Eudémis - Ed - 7. Io - Rouerie - 8. Erg - Cru - Égée - 9. Unit - Sté - Ers - 10. Xénon - Étirée.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Réprimande - Ventes - Ir - Gère - Ripes - Ré - Minute - Sb - Mutilés - Ei - Réels - Armée - N.S - Ému - Aş - AA - Iso - An - Épi - Libertin - Émeri - Hase.

VERTICALEMENT :

Réverbères - Père - Immole - Erne - Eu - Ir - It - Mûre - Obi - Émélite - Âne - Asiniens - Rh - An - Pulls - Éta - Diètes - Apis - Versés - Gaine.

MOTS MASQUÉS DÉSOPILANT

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA - BARIKA
DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 - PRIX MENFESIDE- PS.ANG.NEE
DISTANCE : 1 800 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Retour de Justify

L'hippodrome de Barika qui organise ce dimanche un pari mutuel de 12 coursiers pur sang anglais nés élevés en Algérie où seulement trois coursiers ne totalisent aucun gain à savoir les femelles Sheima vanesia et Aarafa. Quant aux autres coursiers, ils possèdent de belles performances, les meilleurs d'entre eux Hour, Farouzette, Manasik et le retour du jeune mâle Justify de 4 ans qui prend la tête du classement. Donc pour nos pronostics logiquement ces quatre coursiers joueront les premiers rôles dans cette épreuve. Par contre, nous vous signalons qu'il y a des chevaux tardifs mais qui possèdent de gros moyens physiques, et peuvent venir créer des exploits dans cette épreuve, et pour nous encore, nous vous conseillons de voir du côté des meilleurs jockeys. Rappelons que l'épreuve qui nous intéresse s'adresse aux chevaux de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 451 000 DA en gains et places depuis le premier avril sur un parcours classique de 1800m.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. BLACK ORCHID.** Ce mâle bai de 8 ans, a les capacités de se placer sur la distance du jour.
- 2. QUEEN DE LUNE.** Rien à son actif.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
SH. LAHMICI	1	BLACK ORCHID (0)	MS. AIDA	57	5	B. LAHMICI
Z. ABDEDAIM	2	QUEEN DE LUNE	I. GRAOUI	57	2	PROPRIÉTAIRE
B. KHARFI	3	HOURI	A. ATTIA	57	8	PROPRIÉTAIRE
A. HARCHA	4	JUSTIFY	CH. ATTALLAH	56	6	PROPRIÉTAIRE
ABS. SARIAK	5	AARAF (0)	A. BENZEGA	56	10	PROPRIÉTAIRE
S. SIDI ATMANE	6	TOBNA	D. FOUFAR	56	3	PROPRIÉTAIRE
D. SAADAOU	7	VANESIA	JJ:Y. SELMI	56	7	PROPRIÉTAIRE
F. OULMI	8	FAROUZETTE EL FATAH	A. KOUAOUCI	55	11	B. LAHMICI
S. SIDI ATMANE	9	MANASSIK	H. RAACHE	55	9	PROPRIÉTAIRE
A. BAGUIRA	10	TAHADINE	R. BAGUIRA	54	1	H. BAGUIRA
A. HARCHA	11	CHANCE	AB. ATTALLAH	54	12	PROPRIÉTAIRE
MT. CHAOUCHE	12	SHEIMA (0)	JJ:R.DJALET	52	4	PROPRIÉTAIRE

3. HOURI. Ce magnifique coursier de 3 ans reste sur d'excellents résultats, il sera l'un des acteurs principaux dans cette épreuve.

4. JUSTIFY. Ce grand coursier reprend du service après un repos de 6 mois, espérons qu'il tient sa forme du passé.

5. AARAF. Visiblement le manque d'expérience.

6. TOBNA. Aléatoire.

7. VANESIA. Une simple figurante barrée en théorie.

8. FAROUZETTE EL FATAH. Elle a repris les courses cette belle femelle de 4 ans. Cette fois, elle visera la plus haute marche du podium.

9. MANASSIK. Cette protégée de la grande écurie S. Sidi Atmane possède de grandes qualités technique et physique, à son aise, pour avoir une place à l'arrivée.

10. TAHADINE. Cette jeune femelle alezan, à mon avis, ne fait pas le déplacement de Djelfa pour jouer la figurante... Méfiance.

11. CHANCE. Cette jument de 6 ans a, à son palmarès de belles performances dans la distance du jour, elle peut venir créer la surprise.

12. SHEIMA. Au-dessous du lot.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

8. FAROUZETTE EL FATAH - 3. HOURI - 9. MANASSIK - 4. JUSTIFY - 10. TAHADINE

LES CHANCES

11. CHANCE - 1. BLACK ORCHID

Plus de 26.000 comprimés psychotropes saisis à Tébessa

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tébessa ont saisi 26.100 comprimés psychotropes dans la ville de Bir El Ater (sud de la wilaya), selon un communiqué publié samedi par la cellule de communication de ce corps constitué. Il est précisé dans le document que la brigade de lutte contre la grande criminalité a agi sur la foi d'informations fiables signalant que 2 individus transportaient, à bord d'un véhicule de tourisme, une importante quantité de drogue destinée à être illégalement commercialisée. L'intensification des investigations a permis d'identifier et de localiser les 2 individus en question dont le véhicule a été intercepté et fouillé, donnant lieu à la découverte puis à la saisie de deux sacs contenant les comprimés psychotropes, dissimulés à l'intérieur des sièges arrière. Les deux suspects ont été conduits au siège de la brigade pour complément d'enquête et finalisation des procédures judiciaires d'usage, avant leur présentation devant le procureur de la République, au tribunal de Bir El Ater.

Un atelier clandestin spécialisé dans le remplissage de gélules de substances psychotropes démantelé à Annaba

Les éléments de la sûreté de daïra d'El Bouni, relevant de la sûreté de wilaya d'Annaba, ont mis fin aux activités d'un atelier clandestin spécialisé dans le remplissage de gélules de substances psychotropes aux fins de commercialisation, et arrêté 3 suspects dont une femme, selon un communiqué publié jeudi par ce corps constitué. Le document précise que des informations sont parvenues aux policiers, faisant état de l'activité d'un groupe d'individus utilisant le domicile de l'un d'eux, à El Bouni, en tant qu'atelier clandestin servant au remplissage de gélules par des substances psychotropes avant de commercialiser ce produit prohibé dans les rangs des jeunes. Le même communiqué ajoute que l'opération aussitôt menée par les forces de l'ordre a été ponctuée par la saisie de 787 gélules, dont 451 déjà remplies de substances psychotropes, ainsi que d'un lot d'armes blanches de grandes dimensions. Les trois suspects interpellés au cours de l'intervention policière ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar pour le délit de "préparation, détention, stockage et mise en vente illicites de substances psychotropes, en plus de la détention d'armes blanches de classe 6 sans justification légale", ajoute le communiqué de la sûreté de wilaya.

Sida : toutes les 25 secondes, une personne est infectée par le VIH dans le monde

Toutes les 25 secondes, une personne est infectée par le virus de l'immunodéficience humaine, VIH, dans le monde, alerte l'ONU, à l'approche de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida. "Un quart des personnes vivant avec le VIH, soit plus de neuf millions de personnes, n'ont pas accès à des traitements qui pourraient leur sauver la vie", indique le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans son message marquant cette Journée, célébrée le 1er décembre de chaque année. Pour M. Guterres, mettre fin d'ici à 2030 à la menace que fait peser le sida sur la santé publique "est possible". Pour y parvenir, il a toutefois, appelé à faire tomber les barrières qui empêchent les gens de recevoir des services



vitaux. "Les lois, politiques et pratiques discriminatoires punissent et stigmatisent les plus vulnérables -en particulier les femmes, les jeunes filles et les minorités-, en les

empêchant d'obtenir des moyens de prévention, des tests, des traitements et des soins qui ont fait leurs preuves", ajoute le chef de l'ONU dans son message. La

Journée mondiale de lutte contre le sida, cette année, est l'occasion de rappeler que le combat contre le VIH peut être gagné si les dirigeants adoptent une approche fondée sur les droits, de sorte que toutes et tous, en particulier les plus vulnérables, puissent bénéficier "sans crainte des services dont ils ont besoin", rappelle M. Guterres. La Journée mondiale de lutte contre le sida rappelle à la population mondiale et aux gouvernements que le VIH n'a pas disparu, relève l'ONU, soulignant que l'augmentation du financement de la riposte au sida, la sensibilisation accrue concernant l'impact du VIH sur la vie des personnes, l'éradication des stigmatisations et discriminations, mais aussi l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH restaient "essentiels".

Dix morts et 408 blessés sur les routes en 48 heures



Dix (10) personnes sont décédées et 408 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures à travers le pays, indique samedi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila, avec une (1) personne décédée et dix autres (10) blessés dans 4 accidents de la circulation. Par ailleurs, la Protection civile a fait état de deux morts par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans une habitation au niveau de la commune de Ain El Kebira, wilaya de Sétif, et du décès d'une autre personne par asphyxie au gaz de ville dans une habitation dans la commune de Boukadir, wilaya de Chlef. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 4 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eaux dans leurs habitations au niveau des wilayas de Naâma (3 personnes) et Bouira (1), note la même source. D'autre part, une personne est décédée trois autres ont été blessées suite à un incendie qui s'est déclaré dans un ascenseur au 7ème étage d'un immeuble, dans la commune de Oued Tililat, dans la wilaya d'Oran, ajoute le bilan.

Automobile: Bosch va supprimer 5.550 emplois, la plupart en Allemagne

L'industriel Bosch, leader mondial des équipementiers automobiles, a annoncé vendredi prévoir 5.550 nouvelles suppressions de postes dans le monde, principalement en Allemagne, alors qu'une vague de plans sociaux touche toute la filière en Europe. Ces réductions d'effectifs interviendront pour l'essentiel d'ici 2030. "La production mondiale de véhicules va stagner cette année à environ 93 millions d'unités, voire même légèrement reculer par rapport à l'année précédente", a expliqué le groupe allemand dans un communiqué. L'industrie automobile souffre de la baisse de la demande, de retard dans la transition vers l'électrique et de la concurrence accrue des fabricants chinois. En Europe, "le secteur d'activité est en concurrence avec des fournisseurs qui, en raison de leur production dans des pays où la structure des coûts est moins élevée, ont des avantages évidents", ajoute le groupe allemand. Bosch avait déjà annoncé ces derniers mois plusieurs volets de suppressions d'emplois dans le monde, affectant quelque 7.000 postes au total, notamment dans la division automobile, d'où il tire près de deux tiers de ses revenus, mais aussi dans les branches outillage et électroménager BSH. Parmi les emplois touchés par ces nouvelles annonces, 3.850 se trouvent en Allemagne, notamment dans les usines de Hildesheim (nord) et de Schwabisch Gmünd (sud).

Le bitcoin dépasse 95 000 dollars pour la première fois

Le bitcoin a franchi jeudi la barre des 95.000 dollars pour la première fois, toujours porté "l'effet Trump", le marché anticipant une législation plus souple et des politiques économiques qui lui seraient favorables sous la future administration américaine. La plus importante cryptomonnaie par la capitalisation a dépassé ce palier vers 01H24 GMT, atteignant un nouveau record à 95.004,50 dollars. Le bitcoin a ensuite modéré ses gains et s'échangeait à 94.463 dollars vers 01H30 GMT.

Russie : lancement du vaisseau cargo Progress MS-29 vers l'ISS, le 14^e en 2024

Le vaisseau cargo russe Progress MS-29, transportant du ravitaillement pour la Station spatiale internationale (ISS), a été lancé jeudi depuis

le cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, a annoncé l'Agence spatiale russe Roscosmos. La fusée Soyouz-2.1a, transportant le vaisseau cargo Pro-

gress MS-29, a été lancée jeudi à 15h22 (heure de Moscou) à partir du site de lancement numéro 31 du cosmodrome de Baïkonour, selon un communiqué publié sur le site officiel de Roscosmos. Le lancement du Progress MS-29 sur une orbite donnée, sa séparation du troisième étage de la fusée et le déploiement des antennes et des panneaux solaires du navire se sont déroulés comme d'habitude, ajoute-t-on. Selon Roscosmos, le vaisseau cargo doit s'arrimer à l'ISS le 23 novembre prochain à 17h37, heure de Moscou. Le Progress MS-29 doit livrer 2.487 kg de fret à l'ISS, dont 1.155 kg d'appareils et d'équipement pour les systèmes de la station,

des emballages pour les expériences scientifiques, des vêtements, de la nourriture, des produits médicaux et sanitaires pour l'équipage, 869 kg de carburant pour le ravitaillement de la station, 420 kg d'eau potable et 43 kg d'azote. Les cosmonautes de Roscosmos Alexei Ovchinin, Ivan Vagner et Alexander Gorbunov, les astronautes de la Nasa Donald Pettit, Nick Hague, Barry Wilmore et Sunita Williams se trouvent actuellement à bord de l'ISS. Il s'agit du quatorzième lancement spatial russe en 2024 et le septième depuis Baïkonour. Ce vol était le 72e pour le lanceur Soyouz-2.1a et le 182e pour le vaisseau de la famille Progress dans l'histoire (93e vers l'ISS).

EXPRESS-HISTORIQUE

Drôle de secret (3)



MÉTÉO D'ALGER

Dimanche 24 novembre 2024

24 °C / 14 °C

Dans la journée : Nuageux
Vent : 19 km/h
Humidité : 46%

Dans la nuit : Nuageux
Vent : 16 km/h
Humidité : 53%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Dimanche 22 djoumad el oula 1446

Dohr : 12h35
Assar : 15h15
Maghreb : 17h37
Îcha : 19h00

Lundi 23 djoumad el oula 1446
Sobh : 06h06
Chourouk : 07h37

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

Opération de sensibilisation et de dépistage précoce à Alger

Une opération de sensibilisation et de dépistage du diabète s'est tenue, au niveau du «Marina Mall» (ex-Ardis) à Alger, au profit du large public, et est assurée par des spécialistes en diabétologie, nutrition et biologie. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre cette pathologie célébrée le 14 novembre de chaque année.

À cette occasion, le président de l'Association des diabétiques d'Alger, Faycal Ouhadda a souligné, «pour l'édition de cette année, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a retenu le slogan «Briser les barrières et combler les lacunes» et le thème du «Diabète et qualité de vie», précisant que «les visiteurs du site pourront bénéficier, à titre gracieux, de tests et d'analyses de leur diabète». La même source a ajouté que, « lorsqu'il s'avère que le diabète de quelqu'un n'est pas équilibré, il est directement orienté vers des analyses plus poussées sur place», faisant savoir que «des conseils et orientations sont également dispensés aux citoyens sur les facteurs de risques à éviter



et les mesures préventives à suivre pour se prémunir contre cette pathologie». Il tient à relever, à cette occasion, que «même les personnes non diabétiques devraient faire attention à certains facteurs de risques comme l'obésité et à privilégier une alimentation riche en fibres ainsi que l'activité physique». M. Ouhadda a indiqué, par ailleurs, que «de nombreuses actions similaires sont programmées tout le long de ce mois, ciblant les principales places publiques de la capitale, les cités universi-

taires, les espaces de détente et de loisirs, et devront se poursuivre le reste de l'année, l'objectif étant de toucher un maximum de personnes», a-t-il conclu.

L.Zeggane

ÉLÈVES 2E AP NON PORTÉS SUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DU MINISTÈRE Saâdaoui fixe jusqu'à mardi prochain l'opération de recensement des cas

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a donné des instructions aux directions de l'éducation des wilayas pour recenser dans un délai fixé au mardi prochain, l'ensemble des élèves de 2e année du cycle primaire qui n'ont pas été inscrits par l'administration, l'année passée, sur la plateforme numérique du ministère de l'Éducation. Il faut savoir que pas moins de 800 élèves à l'échelle nationale sont concernés par ce problème. Des parents ont refusé que leurs enfants victimes de cette erreur, refassent l'année sous demande des établissements scolaires. Ces derniers, après intervention du ministre poursuivront leur scolarité en classe de 2e AP, et seront tout de suite inscrits sur la plateforme numérique juste après la fin de l'opération de recensement.

Ania N.

LORS DE SA SORTIE NOCTURNE SUR LE TERRAIN, À ALGER

La ministre Soraya Mouloudji ordonne la prise en charge continue des sans-abri

Dans le cadre de la prise en charge continue des catégories vulnérables et des personnes en difficulté sociale, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a effectué, durant la soirée du vendredi au samedi, une sortie nocturne sur terrain au niveau des quartiers de la capitale, Alger.

L'objectif de la sortie de la ministre, la première depuis qu'elle a été nommée, à la tête de ce ministère, était « de s'enquérir » de la prise en charge des sans-abri notamment en cette période de froid. Accompagnée des équipes spécialisées, la ministre a ordonné « la prise en charge des sans-abri », selon un communiqué du ministère, qui ont été conduits et hébergés au centre d'accueil de Dély-Brahim et au centre « Dar Rahma » de Birkhadem, selon la même source. Dans le même contexte, la ministre a instruit les responsables de direction de wilaya de l'action sociale « d'effectuer des sorties nocturnes au niveau national » d'une manière régulière dans le cadre de leurs tâches et missions, et de « mobiliser toutes les cellules de solidarité de proximité » pour la réussite de l'opération d'être à l'écoute et de la prise en charge des sans-abri, qui sont faut-il le noter dans une situation de détresse permanente et au quotidien. Notons que la politique nationale de prise en charge des personnes sans-abri reposait essentiellement sur, l'accompagnement de ces personnes, notamment par leur réinsertion familiale et sociale.

Sarah O.

ELLE CONCERNE LES PERSONNES DE 70 ANS ET PLUS ET AYANT POSTULÉ DIX FOIS

Coup d'envoi du tirage au sort du Hadj 2025

L'opération du tirage au sort du Hadj pour l'année 1446 H / 2025, concernant particulièrement les personnes âgées de 70 ans et plus ayant postulé au moins dix fois pour accomplir le pèlerinage, a été entamée hier, au niveau des sièges de wilaya ou dans tout autre lieu désigné par les autorités locales. Le tirage au sort qui se déroule en présence des citoyens concernés ou de leurs représentants, garantissant ainsi la transparence et permettant à tous de suivre l'événement de près, est exclusivement réservé aux citoyens remplissant deux conditions essentielles, avoir 70 ans ou plus et avoir postulé au moins dix fois pour le pèlerinage. Le ministère de l'Intérieur a précisé dans un communiqué que « toute demande ne remplissant pas ces deux conditions ne sera pas prise en compte, afin d'assurer l'équité et d'offrir cette opportunité à ceux qui y ont le plus droit ». Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé l'attribution d'un quota supplémentaire de 2000 livrets Hadj aux personnes âgées de 70 ans et plus, inscrites plus de 10 fois au tirage au sort ordinaire sans toutefois avoir été sélectionnées.

A. N.

2E ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARTISANAT DE MAURITANIE

Forte participation algérienne

L'Algérie a affirmé sa présence au premier plan à la deuxième édition des journées nationales de l'artisanat organisée sous le slogan : « Réinventons l'artisanat au profit des générations futures ». Un événement inauguré, vendredi soir, par le Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, qui a entamé la visite des différents pavillons par le stand de l'Algérie, selon un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel.

Occasion pour le directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Kamel Eddine Bouam, de présenter un exposé sur la participation algérienne à cette manifestation, mettant en exergue la diversité des

produits exposés, dont le cuivre, les bijoux traditionnels, le cuir, les huiles naturelles, les tapis traditionnels et les produits locaux de dérivés de la datte. Autant de produits reflétant la richesse du patrimoine traditionnel algérien.

L'ouverture de l'exposition a été rehaussée par la présence de l'Ambassadeur d'Algérie à Nouakchott, Mohamed Ben Attou, qui a souhaité la bienvenue à la délégation algérienne et l'a assurée du soutien et de l'assistance de la représentation diplomatique. Notons que l'artisanat constitue un tissu économique important et diversifié qui a contribué à la fourniture de biens et de services, à la création de richesses et d'emplois.

A. N.

SOUS-RIRE

Sans commentaire ...



Bejjouza